



# Assemblée générale

Soixantième session

**28<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 6 octobre 2005, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Eliasson ..... (Suède)

*La séance est ouverte à 15 h 15.*

## **Point 62 de l'ordre du jour (suite)**

### **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

#### **Deux séances plénières consacrées à l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà**

**Rapports du Secrétaire général** (A/60/61, A/60/133 et Corr.1 et A/60/156)

#### **Projet de résolution (A/60/L.2)**

**M<sup>me</sup> Mouro** (Portugal) : Au nom du Gouvernement portugais, j'ai été désignée pour représenter la jeunesse portugaise à la présente séance spéciale de l'Assemblée générale dédiée à la jeunesse.

Je voudrais m'associer à la déclaration faite par le représentant de la jeunesse du Royaume-Uni au nom de l'Union européenne.

Pendant ces dernières années, beaucoup de travail a été réalisé pour réaffirmer les politiques concernant la jeunesse, particulièrement en prenant en considération les objectifs précédents soulignés par le Programme d'action mondial pour la jeunesse, y compris les objectifs du Millénaire pour le

développement (OMD). En tant que citoyens du monde, nous ressentons le besoin d'exprimer nos idées et nos sentiments ainsi que de créer les conditions nécessaires à la participation des jeunes à la vie sociale.

Nous avons la conviction que nous avons besoin de plus qu'une simple reconnaissance du fait que la jeunesse est un groupe social important, les jeunes devant jouir du droit de participer et d'exprimer leurs points de vue sur tous les aspects de la société qui les concernent. En bref, avoir une politique de jeunesse n'est pas suffisant. Les jeunes doivent être impliqués dans la formulation et la mise en œuvre des politiques qui les touchent, notamment à travers des organisations de la jeunesse crédibles et responsables, qui soient autonomes et indépendantes.

La défense de la protection et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous les jeunes sont les bases d'une politique de jeunesse nationale. Il est de la plus haute importance que les droits de l'homme soient mis en œuvre et sauvegardés afin d'améliorer la vie des jeunes, leur citoyenneté ainsi que leurs droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, le Gouvernement portugais, avec la collaboration du Conseil national de la jeunesse, a mis en place une série d'activités et de projets avec l'objectif de mettre

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



en œuvre ce Programme. Nous avons tenu un séminaire sur « Les jeunes et la sexualité » où, une fois encore, nous avons conclu à quel point il est important et urgent de travailler sur des campagnes d'information pour les jeunes sur les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/sida ainsi que sur les grossesses indésirables.

Récemment, nous avons relancé la campagne « Tous différents, mais tous égaux », qui a pour objectif d'aborder les problématiques de la xénophobie, du racisme ainsi que de la discrimination culturelle et fondée sur le sexe.

Le développement durable est également un thème clef pour nous. Nous avons publié un livre sur ce thème, qui a été distribué dans les écoles dans tout le pays et qui a aussi été mis à la disposition de toutes les institutions de jeunesse. Ce livre servira à l'avenir comme outil pour sensibiliser davantage les jeunes Portugais à ces thèmes.

La politique portugaise pour la jeunesse est fondée sur une démarche intersectorielle qui couvre d'importants domaines touchant les jeunes et le Conseil national de la jeunesse. Ces dernières années, le Gouvernement portugais, en collaboration avec le Conseil national de la jeunesse, a soutenu l'organisation de rencontres internationales de la jeunesse importantes, notamment le Festival mondial de la jeunesse; la première Conférence des ministres de la jeunesse qui a abouti à la Déclaration de Lisbonne; la Conférence de la jeunesse de la Communauté des pays de langue portugaise; et la dernière réunion de consultation sur l'examen des 10 ans d'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui a eu lieu à Coimbra en janvier dernier et où un grand nombre des recommandations ont été intégrées au Programme d'action mondial pour la jeunesse.

Lors de la réunion de Coimbra, pour la première fois, nous avons eu l'occasion d'avoir un réel échange de vues entre les organismes de l'ONU et les organisations des jeunes sur la mise en œuvre du Programme.

Au niveau international, notre Conseil national de la jeunesse a collaboré avec la Communauté des pays de langue portugaise. Nous travaillons à la réalisation de deux objectifs avec la Communauté des pays de langue portugaise. Le premier concerne la mobilité des jeunes portugais dans la Communauté, et le deuxième

est un projet qui vise à informer, à prévenir et à éduquer les jeunes en matière de sida.

Nous avons beaucoup fait ces 10 dernières années afin de promouvoir et de mettre en œuvre le Programme d'action mondial pour la jeunesse, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous tenons à continuer à œuvrer pour atteindre les objectifs qui sont de notre responsabilité commune.

La participation des jeunes dans les prises de décision est l'une des priorités de l'ONU concernant la jeunesse. C'est pour cette raison que nous encourageons les gouvernements nationaux à inclure des représentants de la jeunesse dans leur délégation nationale aux événements importants au niveau international, notamment aux sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission du développement social.

Les jeunes délégués en rentrant dans leur pays respectif pourront transmettre leurs connaissances à d'autres jeunes et ainsi obtenir la possibilité de motiver de plus en plus de jeunes à s'engager et à être actifs dans la réalisation de leur futur.

En même temps, les jeunes délégués pourront également apporter une contribution importante aux discussions qui sont tenues dans les différentes institutions. Nous voulons continuer notre travail et nous allons continuer notre engagement dans les institutions internationales. Nous coopérons notamment avec le Forum européen de la jeunesse.

Nous réaffirmons les engagements que nous avons pris dans le cadre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et ses cinq nouvelles priorités. Nous exprimons notre attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et nous demandons à l'ONU d'aider les États Membres et les organisations de la jeunesse à mettre en œuvre une politique intersectorielle et globale, capable de toucher les jeunes partout dans le monde.

Les jeunes doivent être considérés comme une partie intégrante de la solution et non comme un problème.

**Le Président** (*parle en anglais*): Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais informer les membres qu'il y a un grand nombre d'orateurs inscrits sur la liste pour la présente séance. Afin de permettre à tout le monde de s'exprimer, et compte tenu du fait que nous devons garder du temps

pour examiner le projet de résolution A/60/L.2 et pour l'exercice du droit de réponse, je demande instamment aux orateurs de limiter leur déclaration à quatre minutes.

**M<sup>me</sup> Taracena Secaira** (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je voudrais avant toute chose faire miens les propos exprimés par le représentant de l'Argentine, au nom du Groupe de Rio, qui a exposé la situation des jeunes dans la région. Évaluer la situation des jeunes dans le monde, c'est évaluer l'avenir du monde, analyser où nous en sommes et où nous voulons aller, parce que les jeunes d'aujourd'hui représentent le monde de demain.

Si, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (A/60/61), les jeunes représentent 18 % de la population mondiale et si 85 % des jeunes vivent dans les pays en développement, cet avenir est entre nos mains et nous avons une grande responsabilité à assumer, non seulement pour nos pays propres, mais aussi pour tous les pays. Il s'agit d'un défi non seulement national, mais aussi mondial.

Le Guatemala l'a très bien compris puisqu'il y a deux mois, il a lancé une politique nationale de la jeunesse qui a pour objectif d'assurer le développement général et durable de la jeunesse guatémaltèque. Les bénéficiaires de cette politique, c'est-à-dire les jeunes qui représentent 70 % de la population du pays, y participent eux-mêmes, alors que jusqu'à présent ils n'avaient jamais disposé de stratégies et de programmes complets à leur attention.

Il s'agit de la première politique nationale en faveur de la jeunesse mise en œuvre au Guatemala et nous sommes fiers de l'avoir élaborée avec une large participation de représentants des diverses communautés ethniques et linguistiques du pays et grâce à un effort de coordination entre toutes les institutions. Dix ministères; trois secrétariats d'État; la Cour suprême de justice; 48 représentants des jeunes issus des communautés linguistiques maya, garifuna et xinca, ainsi que l'avait proposé l'Académie des langues mayas; le Conseil du peuple xinca et l'Organisation des Noirs du Guatemala; 12 représentants de jeunes des partis politiques et 311 organisations de la société civile qui s'occupent des questions de la jeunesse ont participé à l'élaboration de cette politique, sous la coordination du Conseil national de la jeunesse (CONJUVE).

Avec cette politique, nous nous efforçons de donner corps aux principes de solidarité et d'inclusion exposés dans le plan gouvernemental 2004-2008 du Président Berger, qui donne priorité à la jeunesse au niveau national et au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, et qui contribue également à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous savons que nous ne pourrions atteindre ces objectifs qu'avec la participation de tous les secteurs de la société.

Le but de cette politique est d'orienter les efforts de l'État afin d'améliorer la qualité de vie des jeunes, de promouvoir leur développement général et d'augmenter les possibilités qu'ils ont de parvenir à l'unité dans la diversité et de devenir de bons citoyens. Il faut que les jeunes prennent la responsabilité de faciliter et de mener à bien le passage d'une situation caractérisée par le manque de possibilités à une situation où ils peuvent exercer pleinement leurs droits, ainsi que leurs prérogatives de citoyens.

La politique nationale de la jeunesse repose sur quatre principes : le principe des droits de l'homme, en vertu duquel les jeunes sont considérés comme ayant des droits individuels et collectifs, civils, politiques, culturels, économiques et sociaux; le principe de la pluralité des cultures, qui reconnaît la diversité des peuples et des cultures, lesquels forment ensemble une nation, parviennent à l'unité sur la base de la diversité, de la connaissance, de la compréhension et du respect mutuel entre les diverses cultures et civilisations, qui représentent un élément fondamental dans mon pays; le principe de la durabilité et de la viabilité, grâce auquel sont définis les aspects fondamentaux du développement durable, de l'organisation économique, du rapport à l'environnement naturel, de l'organisation sociale et politique et de la vie culturelle; et le principe de la coopération entre les générations, qui encourage les relations de solidarité et de collaboration et le respect mutuel entre les différents groupes d'âge, en reconnaissant que chacun peut apporter une contribution précieuse et en faire profiter les autres générations.

Cette politique se concentre sur six domaines : les sexes, le cycle de vie, l'intégration et l'insertion, la famille, l'approche multisectorielle et, enfin, la territorialité. Elle comprend également 11 composantes, allant de la citoyenneté au multiculturalisme, de la sécurité communautaire et de la justice à l'éducation et au développement

scientifique et technologique, de la santé générale et adaptée aux besoins individuels à l'emploi et au travail, et de l'esprit d'entreprise à la concurrence.

Nous nous félicitons que le projet de résolution que nous allons adopter à la présente séance insiste sur l'importance de l'emploi et du travail. Notre jeunesse a besoin de pouvoir compter sur un travail décent qui la mette à l'abri des risques et des dangers liés au chômage, notamment la frustration, le vagabondage, la consommation de drogues, l'infection par le VIH/sida, la formation de gangs, la violence et la délinquance.

Je ne saurais manquer d'insister sur le fait que lors du processus d'élaboration de la politique nationale pour la jeunesse, nous avons fait de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'équité entre les sexes une condition de la participation, en faisant participer aux travaux une femme et un homme pour chaque organisation. Les jeunes Guatémaltèques nous ont ainsi donné une leçon précieuse, qui mérite d'être entendue par le reste de la société. Nous ne pouvons non plus manquer de mentionner les organismes nationaux et internationaux qui ont accompagné ce processus, notamment le Fonds guatémaltèque pour le développement autochtone, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Agence allemande pour la coopération technique et l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse. Nous leur adressons à tous nos vifs remerciements.

Pour terminer, je dois dire à l'Assemblée combien je regrette de prononcer moi-même ce discours dans cette salle, car mon gouvernement aurait préféré qu'un représentant de la jeunesse guatémaltèque le fasse, ce qui n'a pu être le cas, non pas faute de volonté, mais faute de ressources, soulevant ainsi un autre problème qui se pose à nous. C'est pourquoi nous appuyons l'initiative visant à créer un fonds des Nations Unies pour la jeunesse, qui faciliterait l'assistance économique aux représentants de la jeunesse des pays en développement et leur donnerait la possibilité de participer à toutes les instances du système des Nations Unies qui les concernent directement. Je suis certes très fière d'avoir pu partager avec les membres les activités entreprises par les jeunes au Guatemala.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je prends note de la requête formulée par la représentante en vue de

faciliter la participation des jeunes aux manifestations de ce type.

**M. Chaimongkol** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : D'emblée, ma délégation voudrait souhaiter une très chaleureuse bienvenue à tous les représentants de la jeunesse, dont les visages juvéniles nous rappellent le but même de notre réunion ici aujourd'hui. De fait, l'Assemblée générale peut bénéficier grandement de les écouter, eux, nos jeunes partenaires dans la préparation de l'avenir.

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est très différent de celui de 1995, année où le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà a été adopté. Il est donc temps que, tous ensemble, nous dressions le bilan de la mise en œuvre de cet instrument au cours des 10 dernières années et évaluions ses incidences réelles sur la vie des jeunes, qui représentent un cinquième environ de la population mondiale. Cette manifestation nous donne également une occasion de mettre en lumière les nouveaux défis auxquels de nombreux jeunes dans le monde sont confrontés – souvent en silence ou sans être entendus.

Ma délégation se félicite du Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 (A/60/61) du Secrétaire général et de son rapport « Analyse et évaluation mondiales des plans d'action nationaux en faveur de l'emploi des jeunes » (A/60/133). Ces deux rapports sont complets et peuvent servir de points de départ utiles pour de plus amples délibérations sur la situation des jeunes aujourd'hui. En outre, ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général, « Pour que les engagements aient un sens : contribution des jeunes à l'examen des 10 ans d'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà » (A/60/156), ainsi que de la table ronde informelle et interactive organisée sur le thème « Les jeunes passent à l'action » et tenue le 5 octobre, l'un et l'autre nous ayant offert des points de vue utiles de jeunes sur les diverses questions qui les préoccupent directement.

Bien que des progrès aient à l'évidence été enregistrés sur de nombreux fronts en matière de développement des jeunes, de multiples défis subsistent. Sur le front économique, on a signalé que 515 millions de jeunes – soit presque 45 % des jeunes du monde entier – vivent avec moins de 2 dollars par jour et près de la moitié de ceux-ci avec moins d'un

dollar. Bien qu'il soit reconnu que l'éducation est un des moyens clefs d'éliminer la pauvreté, il faut également souligner que la pauvreté est un obstacle majeur à l'éducation. On ne peut raisonnablement attendre d'un jeune dont les besoins élémentaires en matière de vivres, de vêtements, de logement ne sont pas satisfaits qu'il aille à l'école ou poursuive des études. Dans de nombreuses familles pauvres, les jeunes sont retirés de l'école pour soutenir leur famille. Il est donc nécessaire de lutter efficacement contre la pauvreté en même temps que d'améliorer l'accès à tous les niveaux d'enseignement. Parallèlement, je suis fermement convaincu que l'éducation ouvrira des perspectives pour tous.

*M. Kyaw Tint Swe (Myanmar), Vice-Président, assume la présidence.*

L'emploi des jeunes peut servir d'outil de développement. Toutefois, les jeunes continuent, dans de nombreuses régions du monde, de se heurter au chômage et au sous-emploi. Ce fait entrave inévitablement le processus de développement et augmente la vulnérabilité des jeunes face à d'autres types de problèmes sociaux et politiques, dont la toxicomanie et le trafic de drogues, le trafic et la traite des êtres humains et le recrutement dans les conflits armés. C'est la raison pour laquelle les jeunes doivent recevoir les moyens nécessaires pour acquérir les connaissances et les compétences qui répondront aux besoins sur le marché de l'emploi. En même temps, il appartient aux gouvernements de créer des possibilités d'emploi décentes pour les jeunes. À cet égard, ma délégation se félicite de l'inclusion de la question de l'emploi des jeunes dans le document final du Sommet mondial. Nous devons à tous les jeunes de concrétiser les engagements que nos dirigeants ont pris collectivement.

En 2002, la Thaïlande a adopté une politique nationale et un plan d'action décennal pour les enfants et les jeunes afin de promouvoir le rôle de la famille s'agissant d'appuyer et de consolider les capacités des jeunes. En outre, diverses organisations qui promeuvent le développement des jeunes ont appuyé et encouragé leurs activités. Point essentiel, la politique et le plan d'action nationaux visent à donner aux jeunes les compétences et les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent faire des choix et prendre des décisions en toute connaissance de cause sur les questions liées à leur vie et à la société dans son ensemble.

La jeunesse est une période critique de la vie. C'est le moment où nous opérons cette importante transition de l'enfance à l'âge adulte. Les jeunes sont pleins d'aspirations, débordent d'énergie et disposent d'un grand potentiel. Ils peuvent contribuer au développement de la société sous tous ses aspects. Il est donc crucial que nous ne laissions pas passer cette chance d'investir dans l'avenir. Nous devons veiller à ce que les besoins des jeunes dans le monde soient satisfaits et leurs droits élémentaires garantis de sorte qu'ils puissent réaliser leurs aspirations, dépenser pleinement leur énergie et exploiter leur potentiel. Les moyens peuvent varier en fonction des situations de chaque société, mais notre objectif doit être le même : donner aux jeunes les moyens d'agir de façon qu'ils puissent contribuer à l'édification d'un monde plus pacifique, prospère et démocratique.

**M<sup>me</sup> Meena** (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de donner lecture d'une déclaration au nom des jeunes de la République-Unie de Tanzanie, et je suis heureuse que le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie nous ait donné cette occasion de nous faire entendre. Nous remercions également l'Organisation des Nations Unies pour avoir donné aux délégués de la jeunesse la possibilité de participer et demandons à tous les gouvernements de continuer à envoyer des délégués de la jeunesse aux futures réunions des Nations Unies.

Les jeunes représentent près d'un tiers de la population totale de la République-Unie de Tanzanie, et constituent 65 % de la population active. Nous sommes donc une force avec laquelle il faut compter : nous devons être entendus dans tous les processus de prise de décisions et faire en sorte que les questions intéressant les jeunes soient prises en compte dans les politiques, les stratégies et les programmes de développement nationaux.

Le Gouvernement tanzanien a pris un certain nombre de mesures pour améliorer la situation des jeunes. Toutefois, de nombreux défis subsistent. Notre pays reste pauvre. Il est confronté au lourd fardeau de la dette et mène une lutte difficile contre des maladies telles que le VIH/sida et le paludisme, qui touchent une large fraction de la population jeune. Renforcer la capacité du Gouvernement de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et le Programme d'action mondial pour la jeunesse, c'est en fin de compte aider notre jeunesse.

La majorité des jeunes de mon pays vivent en zone rurale. Il faut corriger en priorité les inégalités et les déséquilibres existants entre les perspectives de développement des zones rurales et urbaines si l'on veut endiguer le problème de l'exode rural. Compte tenu de ce phénomène croissant, nous observons une croissance rapide parallèle du secteur urbain non structuré et une augmentation des emplois à risque et de la criminalité. Il faut voir dans la garantie d'emplois utiles et décents pour les jeunes une stratégie de réduction de la pauvreté et de développement durable. Il est donc nécessaire d'encourager la croissance du secteur non structuré au jour le jour, par le développement de la création d'entreprises, le développement des infrastructures et l'apport de capitaux.

Nous sommes d'accord avec l'observation selon laquelle la mondialisation crée des occasions à saisir en même temps que des défis, mais nous devons être en mesure de renforcer efficacement notre participation et d'accroître nos capacités pour tirer parti des perspectives ouvertes au niveau de l'économie nationale et mondiale. Si la qualité de l'enseignement de nos pays n'est pas améliorée et le fossé numérique n'est pas comblé, les jeunes des pays en développement continueront d'être des spectateurs et des exclus de l'économie.

En tant que jeunes, nous reconnaissons que nous avons également des responsabilités – pour être bons citoyens, respecter la légalité de nos sociétés et contribuer au bien-être de nos collectivités. Il est important que nous soyons organisés et que nous nous efforcions de participer pleinement à la vie sociale, économique, culturelle et politique de nos pays. Pour ce faire nous avons besoin de tuteurs et d'appuis.

Je voudrais dire pour terminer qu'il est fondamental qu'existent la volonté et l'engagement politiques aux plus hauts niveaux de l'échiquier national et international pour mettre en place les conditions propices à l'émancipation des jeunes. Nous exhortons nos sociétés et nos gouvernements à nous considérer comme des atouts et non des problèmes. S'il vous plaît, laissez-nous une place; donnez-nous des perspectives.

**M. Kitaoka** (Japon) (*parle en anglais*) : Dix ans après l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, des progrès notables ont été fait dans les domaines prioritaires du

Programme. Toutefois, la génération actuelle doit faire face à des défis encore plus complexes que ceux que l'on envisageait il y a 10 ans.

La société japonaise connaît une rapide transformation, d'une société traditionnellement homogène à une société plus individualiste, en partie en raison de la mondialisation économique, ainsi que de l'apparition des technologies de l'information qui a engendré une utilisation accrue de l'Internet et des téléphones cellulaires. En outre, l'évolution de la structure démographique a eu pour résultat la multiplication des foyers de célibataires et des familles à enfant unique en raison de la baisse de notre taux de natalité et du vieillissement de notre population. Pour favoriser le bon développement des jeunes qui seront à la tête du pays et apporteront leurs contributions à la société internationale au XXI<sup>e</sup> siècle, il importe de prendre dûment en compte le paysage social actuel et d'adopter des mesures drastiques appropriées dans la formulation de la politique nationale en matière de développement des jeunes.

Si le Japon a la chance d'avoir un niveau élevé d'éducation, l'une des contreparties de cette situation est que nous avons pris un léger retard dans notre engagement en ce qui concerne la politique nationale de développement de la jeunesse. En juin 2003, toutefois, un bureau pour le développement de la jeunesse a été mis en place au sein du Gouvernement. En décembre 2003 – six mois plus tard – la politique nationale pour le développement de la jeunesse, qui établit à la fois les principes fondamentaux et les politiques du Gouvernement à long terme, a été adoptée. Le Japon a également adopté des mesures en faveur du développement de la jeunesse en s'appuyant pleinement sur le Programme d'action mondial, pour encourager des qualités humaines telles que l'indépendance, la responsabilité, la solidarité et la tolérance et sensibiliser les jeunes aux droits de l'homme et à ce que cela signifie de vivre dans une société mondialisée.

Tout en se consacrant activement à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique nationale pour la jeunesse, le Japon est également fermement engagé dans la coopération internationale et apporte son soutien aux jeunes de pays en développement par le biais de l'aide au développement, ainsi que par les échanges internationaux et les activités bénévoles. Ainsi, le Japon a fourni une aide énergétique en matière d'éducation à différents pays grâce au renforcement de

leurs institutions éducatives, à l'accueil d'enseignants suivant une formation et à l'envoi d'experts, ainsi qu'à la fourniture de matériel pédagogique et de matériel de classe.

Pour terminer, la délégation du Japon espère vivement que l'examen que nous effectuons au cours de cette séance contribuera encore davantage à relever les défis auxquels doit faire face la jeunesse et à renouveler la détermination de chaque État Membre à atteindre les objectifs du Programme d'action mondial pour la jeunesse. En ce dixième anniversaire du Programme, j'aimerais citer une allocution du Secrétaire général à la Conférence mondiale des ministres responsables de la jeunesse en 1998 :

« Personne ne naît bon citoyen et aucun pays ne naît démocratique. Il s'agit de processus qui ne cessent d'évoluer sur une vie tout entière. Il faut faire participer les jeunes dès leur naissance. Une société qui se coupe de sa jeunesse est une société qui se coupe de sa source de vie. »

**M. Ali** (Soudan) (*parle en arabe*) : Ma délégation souhaite dire à quel point elle apprécie de participer aux travaux de la présente séance spéciale de l'Assemblée générale convoquée à l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. La convocation de cette séance consacrée à l'examen des efforts réalisés et des progrès obtenus dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse illustre et réaffirme haut et clair la préoccupation croissante de notre Organisation internationale et de ses États Membres à l'égard des jeunes, ainsi que la place qu'elle consacre dans ses programmes et ses plans à leurs propres préoccupations et questions diverses. Cette attention était nécessaire compte tenu des particularités propres de cette catégorie de la société qu'est la jeunesse, pionnière de l'édification des nations et des mouvements de renaissance, de développement et de lutte pour la prospérité. Ces séances spéciales sont consacrées au suivi de l'engagement pris à l'égard des jeunes, c'est-à-dire maintenir leur programme, leurs aspirations et les défis qu'ils doivent relever au sommet des priorités, des programmes et des préoccupations des Nations Unies.

Je voudrais ici saluer le rapport du Secrétaire général, qui a adopté dans son texte une vision intégrée, globale, face aux préoccupations des jeunes et

aux défis auxquels ils sont confrontés. Il y est également exposé les résultats du suivi des efforts déployés aux plans national et international en vue de réaliser les objectifs fixés. Les cinq nouvelles questions évoquées viennent compléter les priorités du Programme d'action mondial pour le maintenir en phase avec les évolutions et les changements enregistrés dans le monde. Nous nous félicitons de l'intérêt manifesté à l'égard de ces cinq questions qui sont très importantes pour nous.

Dans ce contexte, nous nous félicitons également de la résolution présentée ce matin, et nous déclarons que nous sommes prêts à nous attaquer à ces problèmes par le biais de programmes, de plans et de politiques en faveur de la jeunesse, avec volonté et force détermination.

Nous félicitons également les services du Secrétariat actifs dans ce domaine de leurs efforts et d'avoir mené à bien les préparatifs qui ont abouti à la tenue de cette séance importante et aux activités qui y ont mené.

Les préoccupations, problèmes et aspirations de la jeunesse soudanaise occupent une place hautement prioritaire dans les plans et les programmes de notre gouvernement, expression de notre ferme conviction que les jeunes ont un rôle vital à jouer en faveur du progrès et de la construction. Nous voudrions ici mentionner brièvement les efforts croissants faits pour tenir compte des préoccupations et des problèmes de la jeunesse, notamment et avant tout les grands résultats obtenus grâce à la révolution survenu dans l'enseignement supérieur. Cette « révolution » a fait passer le nombre d'inscription dans les universités de 12 000 étudiants en 1995 à 25 000 en 2000. Cette année, plus de 40 000 étudiants et étudiantes ont été acceptés dans les divers établissements d'enseignement supérieur. Plusieurs universités et établissements d'enseignement supérieur ont connu d'importantes transformations, le nombre d'universités étant passé de 5 en 1995 à plus de 40 en 2005.

Pour ce qui est de lutter contre le chômage, de former les jeunes à divers métiers et professions, de leur offrir des perspectives et de leur donner des moyens de production, l'État a, sur l'initiative de l'Union de la jeunesse nationale – l'une des plus grandes organisations de jeunes du Soudan – et en coordination avec elle, adopté un grand projet. Ce projet, intitulé « Choisir les moyens de subsistance »,

est entrepris sous les généreux auspices de S. E. le Président; et sa mise en œuvre est déjà bien avancée.

Des efforts sont faits pour éradiquer l'analphabétisme technologique grâce à l'établissement de centres d'information, à la fourniture d'ordinateurs et à la création de clubs de jeunesse et de sport. Des jeunes ont lancé des projets novateurs pour lutter contre le paludisme et sensibiliser le public aux effets néfastes des stupéfiants. Ils ont également mis en place des programmes de protection de l'environnement.

La signature de l'Accord de paix global au Soudan a mis fin à la guerre dans le sud du pays et a ouvert les portes à un avenir prometteur de bon augure et d'espoir pour l'ensemble du peuple soudanais : un espoir de développement, de stabilité et de prospérité. Comme d'habitude, les jeunes ont été les premiers à mettre en œuvre des programmes en faveur d'une culture de la paix, de l'établissement et du renforcement de la confiance, de la reconstruction et du retour à la normalité.

Je voudrais, pour terminer, saisir cette occasion pour transmettre à cette Réunion de la jeunesse mondiale les vœux et les remerciements de la jeunesse soudanaise et ses aspirations à un partenariat productif avec les jeunes du monde entier en faveur des efforts de paix menés au Soudan par le biais de la reconstruction, de la promesse de paix, du développement, de la prospérité et du bien-être.

**M. Gill** (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée exprimer mes plus vifs remerciements au Président de l'Assemblée générale pour ses remarques liminaires. Je tiens également à le remercier de nous avoir donné cette occasion d'examiner en plénière les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

Ma délégation souhaite saisir cette occasion pour réaffirmer son appui aux initiatives prises par l'ONU en faveur du développement tous azimuts de la jeunesse afin que celle-ci devienne une force motrice des changements sociaux, du développement économique et de l'innovation technologique.

L'Inde est une civilisation ancienne mais une société jeune. Près de 56 % de la population a moins de 24 ans. L'Inde est bien consciente du rôle significatif de la jeunesse dans la reconstruction nationale et les changements sociaux. En conséquence, des politiques

nationales en faveur de la jeunesse ont été mises sur pied en vue de lancer un développement tous azimuts et global permettant aux jeunes d'acquérir une perspective nationale plus large et de rester sains de corps et d'esprit. Notre politique nationale en faveur de la jeunesse cherche essentiellement à donner aux jeunes les moyens de participer à différentes sphères de la vie du pays. Les programmes pour l'épanouissement de la jeunesse élaborés en Inde ces dernières années ont été axés sur le développement personnel, le comportement civique, un engagement accru dans les services communautaires, la justice sociale, l'autonomie, l'intégration nationale et l'humanisme.

Le Premier Ministre de l'Inde, M. Manmohan Singh, a comparé la jeunesse aux forces vives de la nation. Il a appelé l'attention sur le fait que les attitudes et les perspectives des jeunes sur la vie et la société façonnent de manière déterminante notre destin et notre avenir.

Reconnaissant qu'il importe d'offrir des perspectives à la jeunesse en particulier, le Gouvernement indien a fait en sorte que ses programmes sur la garantie de l'emploi tiennent compte des aspirations des jeunes de plus en plus nombreux qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Une attention particulière est accordée aux défavorisés, en particulier aux jeunes indigents et ruraux. Le National Rural Employment Act (la loi nationale sur l'emploi rural), adopté par le Parlement indien en août de cette année, fait pour la première fois du droit au travail un droit fondamental. Le projet de Rural Employment Guarantee (garantie d'emploi rural) ainsi mis en place assure à chaque ménage rural 100 jours de travail par an. Le projet de formation des jeunes ruraux pour un travail indépendant est spécialement conçu pour former des jeunes ruraux et leur donner des qualifications qui leur permettront de créer leur propre emploi. Ce projet stipule que 40 % au moins des bénéficiaires doivent être des femmes et 50 % doivent provenir de groupes socialement en retard.

L'enseignement primaire est désormais un droit fondamental en Inde. Le Gouvernement a décidé d'augmenter les dépenses publiques pour l'éducation et de consacrer au moins 6 % du produit national brut (PNB) au développement de l'enseignement primaire et secondaire. Pour instaurer en priorité un enseignement primaire universel, Sarva Shiksha Abhiya, projet d'enseignement primaire universel de l'Inde, a été



lancé en 1998 sur l'ensemble du pays. L'enseignement au-delà du secondaire comprend une composante importante de formation professionnelle qui aide les jeunes à acquérir des qualifications qui amélioreront leurs perspectives d'emploi. Nehru Yuva Kendras, des clubs de jeunesse nationaux, ont été à la tête du mouvement de la jeunesse dans le pays.

Les besoins de santé des jeunes sont au cœur du développement de l'infrastructure sanitaire en Inde. Une approche d'ensemble a été adoptée, qui englobe la santé holistique, mentale, physique et spirituelle des jeunes. Parmi les domaines prioritaires, le VIH/sida n'est plus considéré comme un simple problème de santé, mais comme un problème de développement socioéconomique très grave. Les dépenses de santé du Gouvernement ont augmenté et atteindront 2 à 3 % du PNB au cours de l'année prochaine.

Ma délégation propose qu'une attention particulière soit accordée à l'emploi des jeunes dans les activités de l'ONU. À cet égard, nous saluons l'action du Secrétaire général en faveur du Réseau pour l'emploi des jeunes et avons hâte de travailler avec les autres délégations à la constitution du Réseau dans les mois à venir.

L'ampleur des tâches à accomplir pour assurer le développement complet de la jeunesse est colossale. Indiscutablement, pourtant, il sera possible de mener à bien ces tâches à condition d'engager des efforts adéquats aux niveaux national et international. Il importe d'examiner les problèmes propres à la jeunesse au regard du développement social et économique, à l'heure de la révolution de l'information et de la mondialisation.

Le rapport du Secrétaire général offre une analyse pénétrante de cinq nouvelles préoccupations liées à la jeunesse : la mondialisation; les technologies de l'information et des communications; les effets du VIH/sida sur les jeunes; les jeunes et les conflits armés; et les problèmes intergénérationnels. Ma délégation s'emploiera, de concert avec les autres délégations, à incorporer ces préoccupations dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse.

**M. Puja** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation est reconnaissante au Secrétaire général de ses rapports détaillés sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (A/60/61, A/60/133, A/60/156). Cette séance est l'occasion de

faire le point sur les réalisations et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du Programme mondial depuis son adoption il y a 10 ans.

Ma délégation constate des progrès importants dans un certain nombre de domaines d'activité prioritaires du Programme d'action. Ces progrès sont toutefois inégaux à l'intérieur de ces domaines, notamment d'un pays à l'autre, ce qui donne lieu de s'inquiéter. En outre, l'Indonésie note l'apparition de plusieurs problèmes complexes qui touchent spécifiquement les jeunes depuis le lancement du Programme d'action, en 1995.

Dans la ligne des domaines d'activité prioritaires du Programme d'action, le Gouvernement indonésien poursuit, sous la direction du Président Susilo Bambang Yudhoyono, une stratégie à triple axe en faveur de la croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté qui repose essentiellement sur une conception du développement centrée sur les personnes. Cette stratégie comprend des mesures visant à renforcer la croissance économique dans la durée au moyen d'une politique combinée de hausse des exportations/augmentation des investissements intérieur et étranger; à stimuler la performance des secteurs créateurs d'emploi; et à favoriser l'essor de l'économie rurale et de l'agriculture de façon à atténuer la pauvreté.

Grâce à cette stratégie, nous comptons, d'ici à 2009, faire reculer le taux de chômage de 9,5 % à 5,1 % et réduire de moitié le taux de pauvreté pour le ramener à 8,1 %. Nous espérons également atteindre un taux de croissance annuelle de 6,6 % au cours des cinq prochaines années, grâce à la stabilité macroéconomique, à l'équilibre budgétaire et aux réformes du secteur financier. Des ressources supplémentaires seront affectées aux programmes sociaux et au développement des infrastructures.

L'un des piliers de cette stratégie à trois volets réside dans notre politique en faveur de l'emploi, qui a des effets très bénéfiques sur le bien-être de la jeunesse indonésienne. Chef de file du Réseau pour l'emploi des jeunes proposé par le Secrétaire général, l'Indonésie a organisé du 2 au 4 août 2004 à Yogyakarta, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, un atelier régional sur la pauvreté et les jeunes en Asie du Sud-Est, auxquels ont participé des représentants gouvernementaux et des experts venus du Cambodge,

de l'Indonésie, du Laos, du Myanmar, des Philippines et du Viet Nam. L'atelier a débouché sur un certain nombre d'apports dignes d'intérêt en vue d'examiner, à la présente session, la situation des jeunes en matière d'emploi et d'élaborer des plans d'action dans ce domaine.

Avec l'appui de l'Organisation internationale du travail, l'Indonésie a adopté un plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes pour la période 2004-2007, qui vise quatre objectifs : fournir une éducation de base de qualité à la jeunesse afin de la préparer au marché du travail; créer des emplois de qualité à l'attention des jeunes des deux sexes dans le secteur structuré de l'économie; promouvoir l'esprit d'entreprise; et garantir l'égalité des chances entre jeunes hommes et jeunes femmes.

Dans la mise en œuvre de ce plan d'action, le Gouvernement indonésien s'emploie, en coopération étroite avec les autorités locales, à poser des fondements solides afin de résoudre au plus vite le problème de l'emploi des jeunes. Dans un premier temps, le Gouvernement indonésien a conduit à cette fin différentes campagnes de sensibilisation.

Depuis le lancement du plan d'action l'an dernier, sa mise en œuvre se poursuit sans répit. Ainsi, les campagnes de sensibilisation ont eu pour but principal de modifier les perceptions traditionnelles du rôle de l'homme et de la femme ainsi que de la répartition de leurs responsabilités. Cela implique la révision des programmes d'enseignement nationaux et de l'éducation dans le pays en général.

D'autres projets sont mis en œuvre afin d'étudier l'ensemble des possibilités offertes par les secteurs nouveaux comme le tourisme, les médias, la santé et l'éducation, la protection de l'environnement, les services ou encore les technologies de l'information et des communications. L'Indonésie reconnaît pleinement que les technologies de l'information et des communications constituent un formidable moteur de croissance et de création d'emplois dans d'autres secteurs. Dans le même temps, le secteur de l'agroalimentaire est modernisé afin de resserrer les liens entre les zones urbaines et rurales, qui sont essentiels pour créer des emplois, réduire la pauvreté et combattre la faim.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'adhésion de l'Indonésie au Programme d'action mondial pour la jeunesse. Se félicitant de l'appui et de la coopération

permanents offerts par les organismes compétents de l'ONU, l'Indonésie espère fermement qu'ils prêteront également leur concours dans les cinq nouveaux domaines d'action prioritaires pour la jeunesse.

**M<sup>lle</sup> Garant** (Canada) : Monsieur le Président, je vous remercie de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à l'Assemblée au nom des jeunes du Canada. C'est un grand honneur pour ma délégation et moi-même d'être présentes ici aujourd'hui pour marquer le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Cette occasion est bien plus qu'une célébration. C'est aussi le moment de réfléchir à ce qui s'est fait, à ce qui se fait aujourd'hui et à ce qui devrait se faire au profit des jeunes dans le monde. La façon dont la communauté mondiale relève les défis qui se présentent à elle déterminera le degré de capacité de ses jeunes citoyens à réaliser leur potentiel.

Le Canada convient de la nécessité d'investir dans ses jeunes. Cet investissement a concouru à la diversité canadienne et a assuré à notre pays un des plus hauts niveaux de vie au monde.

Pour reprendre les propos de mon collègue Mathew Whynott, les jeunes du monde en préfigurent l'avenir, mais il ne faut jamais oublier qu'ils en représentent aussi le présent. Ainsi, le Canada voit dans les politiques et les programmes qui sont lancés pour les jeunes aujourd'hui un moyen d'aider à relever les défis démographiques de demain. Avec une population active qui vieillit, nous nous devons d'optimiser la participation et le bien-être de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

En 2003, on dénombrait plus de 4 millions de Canadiens de 15 à 24 ans; c'était là environ 14 % de toute la population. Dans une proportion approximative de 4 %, ces jeunes sont d'origine autochtone; ils vivent souvent en milieu rural ou en région isolée et se heurtent à de graves difficultés socioéconomiques, surtout par manque d'instruction et de compétences. Les immigrants et les membres des minorités visibles constituent au total 28 % de la jeune population; ils demeurent généralement dans les grandes régions urbaines et font face à des problèmes d'ordre linguistique et culturel. La moitié de nos jeunes font des études postsecondaires, mais cela veut aussi dire qu'une foule de jeunes qui n'ont pas fait d'études avancées affronteront des difficultés lorsqu'ils entreront sur un marché du travail où presque tous les

emplois sont hautement spécialisés de nos jours. C'est un grand sujet d'inquiétude dans un pays comme le Canada si l'on considère la retraite imminente de la génération du boom des naissances et les répercussions grandissantes de la mondialisation.

L'alphabétisation constitue un problème de taille. Pensons seulement que les moins alphabétisés présentent un taux de chômage de 26 % contre 4 % seulement pour les plus alphabétisés. À l'heure actuelle, il faut aux immigrants récents sept ou huit ans pour remonter au niveau d'alphabétisation des Canadiens du même âge. Ils s'exposent à recevoir à long terme un revenu inférieur de jusqu'à 20 % à celui des Canadiens de souche. Un récent rapport de Statistique Canada démontre qu'une hausse de 1 % seulement du taux moyen d'alphabétisation fera monter le produit intérieur brut de 18,4 milliards de dollars. C'est là un facteur de prospérité, d'inclusion des cultures et d'avancement de la société.

La croissance économique dépend aussi de la priorité dont jouit l'éducation. S'il est alphabétisé et reçoit une formation professionnelle appropriée, un jeune peut espérer obtenir un emploi stable qui contribuera au progrès économique de sa collectivité.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

La Stratégie emploi jeunesse est l'engagement pris par le Gouvernement canadien en vue d'aider les jeunes, tout particulièrement ceux qui doivent affronter des obstacles en matière d'emploi. Adoptée en 1997, elle s'attaque à certains des problèmes auxquels font face les jeunes au moment d'opérer le passage des études au travail. En 2003, on l'a réaménagée pour l'axer sur l'intérêt et la nécessité des compétences, de l'expérience professionnelle et de l'information pour la compétitivité des jeunes sur le marché du travail du XXI<sup>e</sup> siècle, ce qui comprend la poursuite des études et le développement des compétences.

Le Gouvernement canadien s'occupe activement de mobiliser les jeunes par la consultation. Ainsi, il y a eu consultation dans le cadre d'une initiative du Gouvernement en direct qui a fait naître le site « jeunesse.gc.ca », lequel est conçu expressément pour les jeunes Canadiens. Je suis le témoin vivant de la façon dont le Gouvernement canadien se lie aux jeunes par un partenariat, puisque j'ai été choisie comme déléguée à l'ONU en prévision des rencontres de cette semaine à la suite d'un concours en direct de rédaction d'un essai. On peut parler d'un ferme appui à la

réalisation de l'objectif consistant à faire des jeunes Canadiens un rouage essentiel dans l'élaboration de politiques par des consultations en ligne et en personne. C'est aussi un appui qui va croissant.

Au fil des ans et à mesure que progresse la mondialisation, le Canada prend acte du défi international que représente le bien-être des jeunes. Nous nous attaquons aux questions de la jeunesse sur le plan national, mais nous ne devons pas oublier pour autant nos liens internationaux. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) soutient une gamme d'initiatives propres à garantir un développement équitable et durable qui n'oublie personne, ainsi qu'une amélioration pratique de la vie des populations à travers le monde, et notamment des jeunes. L'Agence mobilise les Canadiens et les Canadiennes à l'étranger dans des missions qui visent à réaliser les objectifs du Programme d'action mondial pour la jeunesse dans le domaine de l'éducation. Le Canada exerce ses activités internationales dans quatre grands secteurs. Il s'agit d'abord d'accroître la qualité, l'intégrité et l'utilité des études de base, de sorte que les inscriptions et les motivations des élèves demeurent élevées. Il s'agit ensuite de lever les obstacles à l'égalité des sexes dans l'éducation et de renforcer le programme d'éducation des jeunes filles. Une troisième priorité est l'éducation à la prévention du VIH/sida et l'appui à l'intégration de ces activités dans les programmes scolaires. Le quatrième objectif est l'éducation des garçons et des filles pendant et après les conflits et dans les situations d'urgence par souci de stabilisation et de protection. Grâce à ce travail, le Canada contribue aux efforts que consentent les nations partout dans le monde.

Bien sûr, il reste fort à faire pour assurer le bien-être de la jeunesse du monde. Nous continuerons de nous efforcer d'améliorer les résultats des jeunes au Canada et ailleurs dans le monde. Je demande à ce que les jeunes soient reconnus et impliqués; j'appelle à la tolérance et à la compréhension; et je demande à ce que des actions soient prises. Le moment est venu de passer à l'action. Nous savons tous ce que nous avons à faire, alors faisons-le.

**M. Lim** (Singapour) *(parle en anglais)* : C'est pour moi un grand plaisir de participer à cette séance de l'Assemblée générale consacrée aux questions des jeunes, notamment pour évaluer les progrès du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

Dans les recommandations finales de son « Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 », le Secrétaire général indique que les jeunes doivent être considérés comme des partenaires essentiels pour édifier la société de l'avenir. Il a affirmé que les gouvernements devaient constamment évaluer leurs politiques en faveur de la jeunesse et associer les jeunes à cette évaluation, et que l'inclusion des jeunes dans la prise de décisions politiques accroîtrait leur engagement aux politiques qui les touchent et améliorerait les possibilités de coopération et de participation des jeunes.

Ces déclarations sont conformes aux politiques récentes de Singapour visant à mieux associer les jeunes à l'édification de l'avenir de leur pays. Dans son discours de prestation de serment, le 12 octobre 2004, notre Premier Ministre a lancé un appel semblable aux jeunes de Singapour afin qu'ils se manifestent pour influencer le cours des choses dans leur vie, dans celle des autres citoyens et à Singapour.

La jeunesse est le fondement de l'avenir d'un pays; les aspirations des jeunes et leurs efforts permettent de faire avancer les pays.

Pour mieux mobiliser nos jeunes, notre Ministère du développement communautaire et des sports a procédé à un changement nominal et structurel en 2004 pour devenir le Ministère du développement communautaire, de la jeunesse et des sports. Singapour a également adopté une stratégie en faveur des jeunes fondée sur trois éléments. Premièrement, nous devons aider les jeunes à se faire une place dans la société en leur permettant d'avoir une influence positive sur leur environnement. Deuxièmement, nous devons veiller à ce que les jeunes aient leur mot à dire dans les affaires nationales en les impliquant dans le processus de consultation. Troisièmement, nous devons donner aux jeunes un soutien pour qu'ils puissent se développer et participer de manière significative à la société par la facilitation, le parrainage et d'autres mécanismes d'assistance.

Le Gouvernement singapourien a lancé des consultations intenses sur la jeunesse qui ont duré six semaines d'août à septembre 2004. Plus de 2 000 jeunes Singapouriens, venant tant de Singapour que de l'étranger, ont été invités à mettre en commun leurs aspirations pour eux-mêmes et pour Singapour et pour contribuer à façonner le nouveau programme du Gouvernement en faveur des jeunes. Ils ont parlé avec

passion de leurs croyances et se sont montrés très disposés à mettre leurs idées en commun. Plus de 100 jeunes participants se sont portés volontaires pour assurer le suivi des suggestions faites pendant le processus de consultations. Ils ont créé des groupes de travail, proposé 91 autres recommandations et ont défendu la cause des grandes questions qui étaient apparues pendant les consultations.

Le processus du groupe de travail a permis au Gouvernement singapourien de franchir un pas, de passer de la consultation à l'action collective. Nos jeunes ont joué un rôle de chefs de file dans ce processus et en ce qui concerne certaines idées qui sont en cours d'exécution. Ces idées comprennent un festival, « Shine », qui est organisé par des jeunes pour des jeunes et qui célèbre les talents de nos jeunes; une page Internet « youth.sg » qui est un point de rencontre virtuel et un centre de ressources permettant aux jeunes de lancer leurs propres projets communautaires; un centre d'échanges communautaires pour les jeunes, couvrant 1,2 hectare, qui est conçu, développé et géré par des jeunes au cœur de la ville pour les activités culturelles et communautaires des jeunes; et un programme « young changemakers » pour les jeunes Singapouriens permettant d'évaluer et de distribuer des donations pour les projets communautaires proposés par leur pairs.

Il est également important que nos jeunes comprennent et évaluent les réalités du monde au-delà de leurs communautés. À cet égard, le Gouvernement singapourien a également déployé des efforts pour initier des échanges de jeunes régionaux et internationaux afin de connecter les jeunes Singapouriens au reste du monde et les préparer à affronter le monde. Grâce à ces connexions stratégiques, les dirigeants de la jeunesse des organisations de la jeunesse participantes ont l'occasion de mettre en commun leurs pratiques optimales dans le domaine du développement du secteur de la jeunesse avec leurs pairs à l'étranger. C'est ce type de compréhension mutuelle intuitive et informelle qui ouvrira la voie à un resserrement des liens entre les jeunes à travers le monde.

La jeunesse est une ressource clef pour la société. Si nous exploitons le potentiel de nos jeunes, les communautés vont se développer et se renforcer. L'avenir est devant nous et il est dans les mains des jeunes.

**M. Abel** (Brésil) (*parle en espagnol*) : Avant de prononcer mon discours, j'aimerais remercier les jeunes Brésiliens ainsi que mes compagnons du Secrétariat national à la jeunesse, qui accompagnent nos travaux sur Internet.

Dix années se sont écoulées depuis l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Nous avons beaucoup de raisons de célébrer cet anniversaire, mais il nous reste encore un long chemin à parcourir pour garantir aux générations futures le droit de jouir d'un monde meilleur, d'un monde d'opportunités tangibles, d'un monde juste et solidaire. Le Brésil compte 34 millions de jeunes, ce qui correspond à 20 % de la population. Ce sont les jeunes qui souffrent le plus de la dure réalité des inégalités sociales dans notre pays et dans le monde entier.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse s'accorde parfaitement avec les efforts du Gouvernement et de la société brésilienne visant à lancer un faisceau de politiques intégrées pour améliorer les conditions de vie de nos jeunes.

Au Brésil, nous avons fait de 2005 l'Année nationale de la jeunesse. Je vais maintenant passer en revue quelques-unes des mesures prises en faveur des jeunes à ce jour. En février dernier, le Gouvernement brésilien a créé le Secrétariat national à la jeunesse, qui dépend du Secrétariat général de la Présidence de la République. Le Conseil général de la jeunesse, un excellent lieu de débat entre les générations et d'élaboration de politiques publiques en faveur des jeunes, a également vu le jour. En outre, il y a eu le lancement du Programme national projeunes (« Pro Jovem ») visant à favoriser la participation des jeunes, qui dispose d'un budget de 100 millions de dollars. Ce programme a pour objectif de remédier au grave déséquilibre en matière d'éducation que connaît notre pays et de préparer les jeunes à l'insertion dans des activités productives sur le marché du travail. En 2005, plus de 200 000 jeunes auront bénéficié de ce programme. Nous sommes certains que cette initiative, associée au programme « Premier emploi », produira des résultats positifs à court terme.

Ce fut un honneur pour le Brésil d'accueillir les Rencontres de la jeunesse d'Amérique latine et des Caraïbes, organisées par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui ont rassemblé de

jeunes responsables de la région pour débattre des objectifs du Millénaire du point de vue des jeunes.

Grâce à une politique nationale sur le VIH/sida qui intègre la prévention, l'assistance et le traitement, qui garantit l'accès universel aux traitements antirétroviraux et s'applique sans discrimination et dans le respect des droits de l'homme, les taux de contamination par le VIH restent très bas dans la population brésilienne. En outre le programme Santé et prévention dans les écoles se charge de diffuser des informations sur la maladie à tous les élèves et effectue également des distributions gratuites de préservatifs.

En ce qui concerne les jeunes filles et jeunes femmes, les politiques publiques se sont fixé comme objectifs prioritaires la lutte contre la violence sexiste et la promotion de la santé sexuelle et procréatrice. Ainsi, des actions coordonnées entre plusieurs instances gouvernementales et des acteurs de la société civile sont en cours.

Le Gouvernement brésilien s'implique fortement dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Dans ce contexte, le Brésil réaffirme son engagement, pris en 2004, d'être l'un des pays chefs de file du Réseau pour l'emploi des jeunes. Nous rendons hommage au Secrétaire général pour cette initiative, qui s'inscrit dans le contexte de l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail et la réduction des inégalités sociales.

Le Brésil met en œuvre des actions dans tous les domaines fixés par le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Le dialogue entre le Gouvernement et la société civile est extrêmement important pour la réussite de ce processus. Nous sommes certains que les politiques publiques en faveur de la jeunesse constituent l'un des axes majeurs pour parvenir au développement global, non seulement dans notre pays mais aussi dans le monde entier.

**M. Bhattarai** (Népal) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des 15 actions prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

Il y a cinq ans, nos dirigeants ont promis aux peuples des Nations Unies d'améliorer leur qualité de vie en atteignant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La création du Fonds des Nations Unies pour la jeunesse et le lancement du

Réseau pour l'emploi des jeunes ont encouragé la promotion de plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes.

Le document final contient des engagements en faveur de l'objectif d'un plein emploi productif dans le cadre d'un travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes. Ces documents offrent une feuille de route pour le développement économique et social, un engagement explicite à s'attaquer aux inégalités en matière de revenu, de possibilités et de pouvoir, et de promouvoir l'intégration sociale et affronter les problèmes de la protection sociale et du bien-être des enfants, des jeunes, des personnes âgées et des handicapés.

Les jeunes représentent l'avenir. La jeunesse est un moment de grandes possibilités et difficultés tout à la fois. Grâce à plusieurs forums consacrés au développement, la nécessité d'investir dans les jeunes a été rendue plus claire que jamais, et aujourd'hui la jeunesse est au premier plan des efforts de développement internationaux. Investir dans la jeunesse c'est investir dans l'avenir. Pour mettre à profit le potentiel de la jeunesse et ainsi enrichir la société, nous devons faire en sorte que les jeunes – et surtout ceux issus de communautés marginalisées et désavantagées – puissent se faire entendre et prennent part au niveau local au processus de développement, pour garantir qu'ils jouent pleinement leur rôle s'agissant de façonner un avenir radieux et sûr pour nous tous. Une jeunesse engagée et consciente est un atout pour la communauté et pour le pays.

Que certains pays soient pauvres tandis que d'autres sont prospères représente une grave menace à la paix et la sécurité internationales. La pauvreté est une malédiction et une plaie pour n'importe quelle société. Les populations vivant dans la pauvreté sont vulnérables et sans voix. Les trafiquants et les terroristes les recrutent en leur offrant des récompenses alléchantes. Tous ceux qui n'ont ni revenu ni sécurité sont victimes du crime et de la violence, et se retrouvent souvent piégés dans des conflits interminables. Les coûts économiques et sociaux ne cessent de croître.

Nous devons nous attaquer aux graves inégalités et injustices, et mettre en place des programmes qui ouvrent des possibilités d'emploi et assurent un développement des institutions et des politiques, ainsi que des initiatives de la société civile en faveur de

l'éducation et de la santé des enfants. Il faut donner aux jeunes des moyens d'action afin de réduire leur vulnérabilité aux influences de l'intégrisme, de l'extrémisme, des soulèvements armés et du terrorisme.

Le Népal a été la victime d'une violence aveugle perpétrée par des terroristes, qui a prélevé un lourd tribut en vies humaines et a eu une incidence néfaste sur les jeunes, en les empêchant de prendre part à des processus constructifs. Le plan de développement actuel du Népal comprend un ensemble de réformes dans ses politiques, qui traite, entre autres, les questions de l'inclusion sociale, de l'accès aux responsabilités, de l'intégration d'une démarche soucieuse de parité entre les sexes, de l'éducation et de la santé pour tous, des activités rémunératrices, de l'interdiction de pratiques de discrimination socioculturelle, du lancement de programmes de développement ciblés et assortis de délais d'exécution, et d'une gouvernance fondée sur la participation.

Notre principale priorité pour le moment est de rétablir la paix et l'ordre, de remettre sur les rails les efforts de développement et de donner à tous la possibilité de se réaliser pleinement. Le Népal attend avec intérêt de travailler avec la communauté internationale pour faire participer les jeunes, renforcer leurs capacités, tirer profit de leurs connaissances et de leurs talents et pour encourager et soutenir leur participation à la vie économique et sociale par un ensemble de mesures intégrées.

Dans ce monde d'interdépendance et d'interconnexion croissante, la création d'un partenariat mondial durable avec les jeunes est essentielle au succès de tout programme. Les politiques de développement doivent par conséquent soutenir la croissance, la réduction de la pauvreté et la création d'un emploi décent pour tous.

Il faut pour cela adopter des mesures urgentes dans le cadre des divers engagements internationaux souscrits et forger un partenariat mondial durable en vue de fournir des ressources, des possibilités d'échanges commerciaux et des mesures d'allègement de la dette aux pays les moins avancés, en tenant compte de leurs besoins particuliers et de leur vulnérabilité. Il est tout aussi important d'avoir une stratégie multidimensionnelle pour lutter contre les problèmes imbriqués de la pauvreté et du terrorisme aux niveaux national, régional et mondial, sans appliquer de normes sélectives.

Unissons-nous pour canaliser le pouvoir de la jeunesse et en faire une ressource précieuse pour le développement.

**M. Le Luong Minh** (Vietnam) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de la convocation de cette réunion plénière de l'Assemblée générale consacrée à l'évaluation des progrès réalisés dans l'application du Programme d'action pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

La table ronde d'hier, destinée à échanger et à exprimer les points de vue des jeunes, a constitué un événement important et fort utile. Nous avons été très heureux de voir un délégué du Viet Nam participer à la table ronde d'hier en tant que représentant de la région Asie-Pacifique.

Sur une population de 80 millions de personnes que compte le Viet Nam, 16 millions, soit environ 20% de la population du pays, sont des jeunes de 15 à 24 ans. Considérant que la jeunesse est l'avenir du pays, le Gouvernement vietnamien attache une grande importance au règlement des problèmes des jeunes, notamment aux 10 domaines prioritaires du Programme d'action mondial pour les jeunes, qui sont interdépendants et liés. J'aborderai trois thèmes dans ma déclaration.

Premièrement, s'agissant des jeunes et de l'emploi, dans notre Stratégie nationale d'épanouissement de la jeunesse jusqu'à l'an 2010, approuvée par le gouvernement en 2003, il a été établi que le chômage est la principale difficulté à laquelle se heurtent aujourd'hui les jeunes. Bon nombre d'efforts, notamment des programmes et des mesures concrètes, ont été déployés en vue d'y trouver une solution. Des groupes vulnérables parmi les jeunes, tels que ceux à la recherche d'un premier emploi, les travailleurs non qualifiés et les jeunes femmes, font l'objet d'une attention particulière grâce à différentes activités d'orientation et de formation professionnelle. Les programmes et les politiques du Gouvernement favorables aux pauvres facilitent l'accès des jeunes au microcrédit, notamment de ceux vivant dans les zones pauvres, afin qu'ils puissent monter leur propre entreprise. L'Association vietnamienne des jeunes entrepreneurs aide les jeunes à lancer et à gérer leur propre entreprise. Près de 1,4 million de jeunes chercheurs d'emplois intègrent chaque année le marché du travail. Notre gouvernement s'est fixé pour objectif

de créer chaque année 1,5 million de nouveaux emplois.

Deuxième sujet : les jeunes et l'éducation. Pour avoir une meilleure chance de trouver un emploi productif à temps plein, il est impératif que les jeunes reçoivent une éducation et une formation appropriées. À cette fin, il est indispensable de réaliser le deuxième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir l'enseignement primaire universel. Pendant l'année scolaire 2003-2004, le taux net d'inscription dans l'enseignement primaire a été de 94,4 % et le taux d'achèvement de la scolarité de 99,82 %. Si le taux de croissance annuel actuel de 0,5 % est maintenu, nous atteindrons l'objectif d'un enseignement primaire universel d'ici à 2015.

Nous avons fixé un ensemble d'objectifs figurant dans la Stratégie de développement pour la formation et l'enseignement durant la période 2001-2010 : le Plan national d'action en vue d'une éducation pour tous pour 2003-2015, le Programme national ciblé de formation et d'éducation pour 2001-2010, ainsi que des plans quinquennaux et annuels de développement économique et social. Les ressources consacrées à l'éducation et à l'enseignement n'ont cessé d'augmenter.

Troisième domaine : les jeunes et la pauvreté. L'accent mis sur l'emploi et l'éducation, entre autres domaines prioritaires, est un aspect essentiel de notre stratégie de réduction de la pauvreté. Bien que le pourcentage de jeunes vivant dans la pauvreté soit inférieur à la moyenne nationale au Viet Nam – 18 % face à la moyenne de 24 % – nous accordons une grande importance à la réduction de la pauvreté chez les jeunes. Nos cibles nationales sont de réduire de moitié durant la période 2001-2010 le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté. À cette fin, une attention particulière est consacrée aux zones rurales reculées ainsi qu'aux groupes minoritaires.

La première étude d'évaluation de la jeunesse vietnamienne a été rendue publique en août 2005. Elle note dans son premier chapitre que la majorité des jeunes Vietnamiens travaillent dur, sont fermement attachés à leurs familles, optimistes quant à leur avenir et généralement satisfaits de leur emploi. Il a également été observé que le Viet Nam, avec ses taux élevés d'instruction élémentaire, sa longue expérience d'organisation des masses et sa capacité à mobiliser les

populations jusqu'au niveau du village, a une capacité d'absorption suffisante pour continuer de progresser au niveau des programmes de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté.

À cette réunion plénière, nous évaluons l'application du Programme d'action mondial dans nos pays respectifs. Un aspect important de l'application du Programme doit également être soulignée : la coopération et l'aide entre les pays et les jeunes de différents pays sur le plan de l'échange de données d'expérience, de l'aide financière et technique, de la formation, etc. Cette coopération et cette assistance doivent et peuvent se faire aux niveaux tant régional qu'international.

Pour terminer, les jeunes sont non seulement les bénéficiaires des politiques, des programmes et des objectifs susmentionnés, ils sont aussi la force motrice de la mise en œuvre de ces politiques, programmes et objectifs. Investir dans la jeunesse signifie, comme toujours, investir dans l'avenir.

**M<sup>me</sup> Damsgaard-Larsen** (Danemark) (*parle en anglais*) : En tant que jeune déléguée au sein de la délégation danoise à l'occasion de la soixantième session de l'Assemblée générale et en tant que représentante du Conseil danois de la jeunesse, c'est pour moi un grand honneur et un grand privilège que de prendre la parole à l'Assemblée. C'est un grand privilège car, en général, les jeunes et notamment les jeunes femmes ont du mal à se faire entendre. Trop souvent, les décideurs agissent sur la base d'expériences qui ne sont pas forcément celles de tous les jeunes et, en conséquence, les décisions ne prennent pas toujours en compte notre monde d'interdépendance croissante.

Trop souvent, les jeunes sont écartés des décisions qui ont un effet sur leur vie, au niveau tant national qu'international. Ces décisions pourraient être améliorées ou rendues plus durables si l'on y incluait les points de vue des jeunes. Trop souvent, les jeunes sont considérés comme faisant partie du problème et non de la solution. Mais ces problèmes, pour être réglés, exigent la participation des jeunes.

S'il vous plaît, ayez confiance dans la jeunesse. Certes, les jeunes sont surreprésentés dans les statistiques relatives aux questions qui posent problème. Je voudrais faire des observations sur deux de ces questions, à savoir le VIH et le terrorisme. La moitié des victimes du VIH dans le monde contracte le

virus avant l'âge de 25 ans et, en première ligne du terrorisme et des conflits armés, on trouve souvent des jeunes hommes et des jeunes femmes en colère. Si nous voulons surmonter ces difficultés et d'autres défis importants, nous devons faire participer les jeunes. Rien ne sera fait pour les jeunes sans la participation des jeunes.

En ce qui concerne la lutte contre le sida, il est absolument fondamental d'encourager les jeunes à suivre la stratégie ABC, qui repose sur l'abstinence, la fidélité et l'usage du préservatif. Comme on l'a fait observer au sujet des objectifs du Millénaire pour le développement, ce n'est qu'en réduisant de manière spectaculaire le taux de prévalence du VIH parmi les jeunes que l'on sera en mesure d'arrêter la pandémie.

Pour ce qui est des mesures de lutte contre le terrorisme, elles ne devraient pas seulement porter sur les armes. Il est tout aussi important de protéger les jeunes des idées totalitaires en leur donnant la possibilité d'avoir une expérience positive de la démocratie et de la tolérance culturelle.

Nous ne pourrons pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ni notre vision commune d'un monde plus pacifique tant que la jeunesse ne sera pas sincèrement reconnue et employée comme une ressource de la société. Nous devons redoubler d'efforts, au niveau national comme au niveau international, pour faire participer les jeunes au règlement des grands problèmes qui affectent la communauté mondiale.

Premièrement, il est fondamental de rassembler des statistiques et des données détaillées sur les problèmes concernant les jeunes. À cet égard, la Banque mondiale mérite nos éloges pour avoir fait de la jeunesse le thème de son Rapport sur le développement mondial de 2007 et pour consulter les jeunes afin de déterminer quels problèmes inclure dans le rapport. La Banque mondiale montre ainsi l'exemple.

Deuxièmement, les obligations qui ont été contractées de commun accord doivent être respectées. Les propositions énoncées dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse doivent être concrétisées. Dix ans après l'adoption du Programme, beaucoup reste encore à faire, et trop d'États Membres ne lui ont pas accordé l'attention qu'il mérite.



Troisièmement, nous n'avons pas de stratégie complète pour faire participer les jeunes aux efforts visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Investir dans la jeunesse est un choix prudent. Il existe un lien fort entre les investissements en faveur de la jeunesse et la réalisation des OMD.

Enfin, il faut accorder davantage d'attention à la mobilisation des jeunes au niveau mondial et à leur compréhension des problèmes mondiaux. Il faut éduquer davantage sur les questions internationales pour combattre l'intolérance et promouvoir la solidarité internationale.

Nous plaidons en faveur de la reconnaissance des jeunes et de leur participation. Nous plaidons pour la tolérance et la compréhension et nous plaidons pour la mise en œuvre.

De multiples accords ont été signés pour éliminer la pauvreté, assurer une éducation pour tous, promouvoir les droits de l'enfant, etc. Il s'agit d'accords qui comportent de grands et nobles espoirs en un monde meilleur, mais il s'agit d'accords qui appellent à l'action.

Nous devons fournir un effort extraordinaire pour que les visions exprimées dans les accords déjà signés deviennent une réalité. Accroître la participation des jeunes permettra de donner un élan à cette mise en œuvre si nécessaire. Il est intéressant de noter que l'abréviation anglaise du Programme d'action mondial pour la jeunesse se lit « WPAY », qui phonétiquement signifie « we pay » (« nous payons »), car je suis certain que les jeunes sont désireux d'apporter leur contribution. Mais, pour les encourager à le faire, nous devons les associer aux décisions sur les solutions auxquelles ils devront contribuer. Il est temps d'agir. Nous savons tous ce que nous devons faire. Faisons-le maintenant.

**M. Kariyawasam** (Sri Lanka) (*parle en anglais*): Le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, adopté dans la résolution 50/81 de l'Assemblée générale, en 1995, nous indique la voie à suivre pour formuler notre vision et nos politiques en faveur des jeunes. Il contient d'importants critères et objectifs à respecter pour faire de la jeunesse le centre des agendas de développement aux niveaux national et international.

La vision de la jeunesse au-delà de l'an 2000 que le Programme d'action mondial a forgée vise à favoriser des actions cohérentes et coordonnées à tous les niveaux de gouvernement et de la communauté internationale. Il insiste sur l'adoption d'une approche pluripartite, où les jeunes sont des acteurs clés, et s'emploie à donner aux jeunes un rôle actif et une voix importante dans les processus de prise de décisions nationaux et locaux.

Aujourd'hui, 10 ans après l'adoption du Programme, nous sommes réunis pour faire le point de la situation des jeunes et des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial. Ce faisant, toutefois, nous ne pouvons ignorer les facteurs qui dominent les questions internationales aujourd'hui et qui n'étaient pas perceptibles au moment de l'adoption du Programme. Depuis lors, le monde a changé d'une manière que nul n'envisageait, avec pour résultat l'apparition de nouveaux obstacles et défis.

Nous continuons à nous heurter à des obstacles considérables dans nos efforts pour parvenir à un niveau décent de développement social. Une contrainte importante à cet égard est la pression croissante qui pèse sur nos précieuses ressources, qui sont de plus en plus mobilisées pour combattre les menaces nouvelles et naissantes à la paix, à la sécurité, à la démocratie et à l'état de droit. Une autre évolution négative est la perte accrue du poids des politiques nationales en raison de la mondialisation, la baisse du volume des échanges des pays à revenu moyen et des pays moins développés dans le commerce international, l'augmentation des prix du pétrole, l'aggravation de la fracture numérique et la mondialisation du terrorisme.

Tous ces facteurs continuent d'avoir des effets graves sur de nombreux pays en développement, en particulier les pays à revenu intermédiaire et les pays les moins développés. En conséquence, ces pays voient leur capacité de mobiliser les ressources nationales sévèrement limitées, ce qui signifie qu'une attention moins grande peut être accordée aux secteurs vitaux. La baisse continue de la qualité de l'aide étrangère, couplée aux pressions accrues qui pèsent sur les ressources nationales, n'a fait qu'aggraver le sentiment d'inégalité et d'injustice au sein des sociétés. Cette dure réalité permanente touche la jeunesse, qui a un rôle si vital dans la poursuite du développement de nos sociétés.

Un autre phénomène contemporain qui touche la jeunesse des pays en développement tel que le mien est celui des départs massifs vers l'étranger des jeunes en quête de travail et de meilleures conditions de vie. Si ce phénomène bénéficie au pays d'accueil comme au pays d'origine, il suscite également de nouvelles difficultés. À cet égard, nous sommes encouragés de constater que le document final du Sommet récemment tenu évoque la question des migrations et que la prochaine session de l'Assemblée générale débatera de la question des migrations et du développement. Dans la mesure où le phénomène des migrations touche principalement les jeunes et leurs aspirations, il est essentiel que l'ensemble des institutions des Nations Unies mette tout en œuvre pour tenir compte de tous les aspects de cette question.

Je voudrais à présent dire quelques mots des progrès enregistrés par Sri Lanka dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial.

À Sri Lanka, le Ministère de la jeunesse et des sports a pris plusieurs mesures pour promouvoir les activités concernant les jeunes. Elles comprennent notamment la promotion des clubs de jeunes, la création de centres techniques et de formation professionnelle, l'organisation d'échanges culturels et la mise en œuvre d'activités d'intégration. Des programmes de formation sont menés dans différents domaines pour améliorer les compétences et les capacités des jeunes qui quittent l'école et pour les orienter vers un emploi décent. Les installations sportives et récréatives contribuent à former une jeune génération saine et à lui donner la possibilité de mieux utiliser son temps.

Pays ayant de bons indicateurs sociaux, Sri Lanka a toujours accordé une haute priorité aux programmes en faveur de la jeunesse et a toujours tenu compte des opinions et des préoccupations exprimées par les jeunes dans la formulation des politiques et des stratégies nationales, en particulier en matière d'éducation et d'emploi.

Les plans d'action nationaux de Sri Lanka ont mis l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'égalité des chances dans l'emploi. La participation des jeunes aux processus de prise de décisions aux niveaux national et sous-national a toujours été encouragée dans le cadre de la politique nationale.

Durant de nombreuses années tout au long de notre histoire vieille de 2 500 ans, et en particulier depuis l'exercice du suffrage universel par notre peuple en 1931, nous avons été conscients du fait que ce sont les jeunes qui font et défont une société. Nous sommes par conséquent attachés au bien-être des jeunes afin d'assurer le bien-être de notre société.

**M. Peretin** (Croatie) (*parle en anglais*) : Mon nom est Matej Peretin, et je suis un délégué de la jeunesse et un membre de la délégation croate à la soixantième session de l'Assemblée générale. J'ai 14 ans et je suis élève de première année à l'école secondaire de Petar Preradović à Slatina, une ville dans le nord de la Croatie. J'ai été récemment élu Président du Conseil de la jeunesse de Slatina, qui opère dans le cadre du Conseil national de la jeunesse croate.

La Croatie s'associe à la déclaration de l'Union européenne prononcée par le Royaume-Uni. Je tiens à saisir cette occasion pour décrire comment les jeunes en Croatie ont appliqué, au niveau local, les recommandations du Programme d'action mondial pour la jeunesse et les volets pertinents des objectifs du Millénaire.

La Croatie a une politique nationale pour la jeunesse depuis 2000. Parmi les priorités clefs de cette politique figurent la participation des jeunes à la prise de décisions, l'éducation non scolaire et l'emploi des jeunes. Dans le droit fil de l'appel lancé par le Programme d'action mondial pour la jeunesse en faveur de la pleine et effective participation des jeunes à la vie de la société et à la prise de décisions, un Conseil national de la jeunesse a été créé et officiellement constitué en 2001. Le Conseil fonctionne comme une organisation nationale de la société civile, ouverte à tous les jeunes croates âgés de 15 à 29 ans.

Le Conseil national de la jeunesse croate a signé un accord de partenariat social avec le Gouvernement croate, et le Gouvernement a approuvé le Conseil en tant que composante du Groupe de travail national pour l'élaboration d'un programme d'action national pour la jeunesse. En 2001, le Président du Conseil a été invité à participer au groupe d'experts pour la jeunesse constitué par le Président croate.

Le Conseil a également représenté les intérêts de la jeunesse croate à un certain nombre de manifestations internationales, dont, notamment, le quatrième Forum mondial de la jeunesse, tenu à Dakar;

le Forum mondial sur l'emploi organisé par l'Organisation internationale du Travail; et le Sommet mondial sur la société de l'information, à Genève. En 2005, le Conseil, qui est l'un des trois conseils nationaux de la jeunesse les plus efficaces au monde, s'est vu décerner le Prix mondial de la jeunesse par l'Assemblée mondiale de la jeunesse. Le Secrétaire général du Conseil national de la jeunesse croate exerce la fonction de Vice-Président de l'Assemblée mondiale de la jeunesse.

Le réseau des conseils locaux de la jeunesse en Croatie dépend, dans une large mesure, des technologies de l'information et des communications. J'invite les délégués à visiter le stand du Conseil national de la jeunesse croate ici au Siège de l'ONU près de la salle de conférence 4 pour mieux connaître son fonctionnement et ses activités.

La délégation croate invite les délégués de la jeunesse et les gouvernements des États Membres à s'engager de nouveau à mettre en œuvre le Programme d'action mondial pour la jeunesse. À cet égard, nous encourageons les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à envisager l'adoption d'un programme en faveur de la pleine et effective participation des jeunes à tous les niveaux du Gouvernement dans les processus social, économique et politique ayant trait aux jeunes. En Croatie, nous avons constaté que les élections directes aux conseils locaux de la jeunesse ont été essentielles pour le renforcement de la légitimité. En outre, la coopération entre les organisations locales de la société civile, les organes gouvernementaux et le secteur privé peut être utile pour concevoir des systèmes de financement pour l'emploi et des possibilités d'éducation pour les jeunes.

Enfin, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur une initiative croate. En 2002, nous avons entamé des négociations sur la création d'une banque croate pour la jeunesse, axée sur la création d'emplois pour les jeunes. La même année, des représentants de la jeunesse venus du monde entier se sont réunis en Croatie et ont manifesté leur volonté d'être associés au processus de création d'une banque mondiale pour la jeunesse. En 2002, une résolution relative à une banque mondiale pour la jeunesse a été adoptée par une majorité des représentants des conseils nationaux de la jeunesse du monde entier. Le Réseau de la banque mondiale de la jeunesse – une organisation non gouvernementale internationale qui fait fonction d'organe préparatoire pour la création

d'une banque mondiale de la jeunesse – fonctionne actuellement depuis son siège administratif à Zagreb. J'ai le plaisir d'inviter tous les participants à nous rejoindre demain à la manifestation parallèle du projet de banque mondiale de la jeunesse, qui sera axée sur une stratégie pouvant régler le problème mondial du chômage élevé des jeunes. Les membres peuvent également obtenir de plus amples informations sur ce projet sur le site Web à <[www.w-yb.org](http://www.w-yb.org)>.

En dernier lieu, je voudrais faire part de l'intention du Gouvernement de la République de Croatie de continuer à accorder une importance particulière à la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

**M<sup>lle</sup> Hennouda** (Algérie) : C'est pour moi un honneur de représenter mon pays dans ce forum des jeunes. Leur présence aujourd'hui parmi nous au Siège de l'ONU et les ambitions qu'ils affichent nous réjouissent tout particulièrement.

Les rapports qui nous sont présentés aujourd'hui pour examiner la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la jeunesse, adopté il y a de cela 10 ans, nous donnent un aperçu sur l'évolution de la jeunesse et diagnostique les 10 sphères prioritaires du Plan pour en combler les lacunes. Nous y relevons, avec satisfaction, la prise de conscience des États de l'importance du potentiel des jeunes et de leur implication dans la prise de décisions. Nous saluons également les efforts déployés au niveau national pour garantir l'égalité des sexes et nous encourageons les progrès réalisés par les États en matière d'éducation et d'alphabétisation.

Cependant, la persistance du chômage chez les jeunes, les conséquences de la consommation de drogue et le VIH/sida suscitent en nous inquiétude et préoccupation, tant la vie et l'environnement de nos jeunes sont menacés.

Le Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 (A/60/61) attire notre attention, notamment, sur les impacts de la mondialisation et des technologies de l'information et des communications qui y sont décrits comme étant des problèmes additionnels auxquels les jeunes et leurs dirigeants doivent faire face.

Décidément, la mondialisation continue de susciter des sentiments ambivalents à la fois par sa capacité à créer des richesses et à améliorer le bien-être matériel de nos sociétés mais aussi par les phénomènes

d'exclusion qu'elle génère. Comment réduire cette exclusion et comment aller vers l'ère de prospérité généralisée? Comment tirer profit de la mondialisation, créer des emplois pour les jeunes et éradiquer la pauvreté? Comment faire des technologies de l'information et des communications un moyen de rapprochement, de compréhension mutuelle et de renforcement des liens entre les jeunes du monde entier?

C'est à ces questions que nous devrions trouver des réponses aujourd'hui pour atteindre les résultats que nous escomptions lors de l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Comprendre la mondialisation afin de mieux la maîtriser, multiplier les idées novatrices pour la création d'emploi, détourner les jeunes de la drogue, les préserver du VIH/sida, voici la tâche qui attend nos États. Pour réussir, ils doivent l'assumer avec les jeunes en les impliquant directement dans l'identification de leurs problèmes et dans la recherche de solutions.

L'Algérie attache une très grande importance aux jeunes, qui constituent les trois quarts de sa population. Ses pouvoirs publics, conscients de cette spécificité, déploient des efforts considérables pour intégrer cette force de développement dans la société et cela, sans distinction de sexe. Elle a fait de l'éducation un investissement productif et stratégique. Dispensée gratuitement à tous les niveaux, quel que soit le type d'établissement public, et ayant un caractère obligatoire, l'éducation est garantie à tous et a atteint le taux de 93,62 % chez les jeunes. En ce qui concerne les jeunes déscolarisés, ils sont pris en charge grâce à des dispositifs spécifiques pour garantir leur insertion socioprofessionnelle. La politique nationale de l'emploi, qui occupe une place prépondérante dans le programme du Gouvernement, est sous-tendue par une stratégie nationale visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Le Gouvernement de mon pays a mis en place des dispositifs alternatifs d'emploi gérés essentiellement par un réseau d'agences spécialisées dans la mise en avant de l'emploi des jeunes. Grâce à des mesures novatrices tels que le microcrédit, l'esprit d'entreprise, les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre, les contrats préemploi, les employés salariés d'initiatives locales, les indemnités pour activités d'intérêt général, le niveau de chômage a pu être réduit. De nombreux jeunes ont pu acquérir une

expérience professionnelle et un savoir-faire garants de leur employabilité.

Résolue à continuer ses efforts et à répondre aux attentes de ses jeunes, l'Algérie vient d'achever une enquête sur leurs aspirations, ce qui lui permet de disposer d'une base de données sur les jeunes – filles et garçons – de différentes catégories professionnelles, différents âges et différents niveaux d'instruction sur les sujets liés à leurs besoins et aspirations dans les nombreux domaines de leur monde, tels que les relations avec la famille, l'école et les enseignants, la rue, les établissements de jeunesse, la santé, les langues, la place de la femme, le sport, les loisirs, les technologies de l'information et des communications, le rapport au politique, et l'avenir. L'enquête en question a montré que bien que des progrès aient été réalisés dans divers domaines intéressant les jeunes, des défis internes et externes, désormais liés les uns aux autres, doivent être relevés. La mondialisation, la société de l'information et de la communication exigent de nous, au plan interne, de promouvoir des loisirs pour les jeunes en tant que moyens de leur réinsertion, de fournir un enseignement de qualité, d'assurer les qualifications les plus élevées, de garantir un environnement favorable à notre élite intellectuelle afin d'en éviter la fuite et d'assurer des emplois durables. Pour atteindre cet objectif, mon pays consultera encore une fois les jeunes pour recueillir leur avis par rapport aux solutions proposées. Nous sommes convaincus que les recommandations contenues dans les rapports du Secrétaire général de l'ONU constitueront des directives pertinentes pour la réussite de notre pays dans sa mission.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je tiens à informer l'Assemblée que les représentants du Lesotho et du Nicaragua ont demandé à participer à cette séance. La liste des orateurs étant close depuis 11 heures ce matin, l'Assemblée a-t-elle des objections à ce que ces représentants soient inscrits sur la liste des orateurs?

Je n'en vois pas. Le Lesotho et le Nicaragua sont donc inscrits sur la liste des orateurs.

Je rappelle aux membres que nous avons maintenant 16 orateurs sur notre liste pour cette séance. Étant donné le temps qui nous est imparti et pour permettre à tous les orateurs de prendre la parole à cette séance, je demande instamment à chacun de limiter sa déclaration à quatre minutes.

**M<sup>me</sup> Mchiela** (Malawi) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord associer ma délégation à la déclaration prononcée par le Mozambique au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Je voudrais également féliciter le Secrétaire général de son rapport complet publié sous la cote A/60/61.

Le Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 indique que l'Afrique subsaharienne compte un grand nombre de jeunes vivant dans une pauvreté extrême. On a prouvé que lorsque l'on se penchait sérieusement sur les besoins des jeunes en matière de santé, d'éducation et d'emploi, on obtenait des résultats au niveau de la réduction de la pauvreté, de la croissance économique et du développement humain. La communauté internationale a l'obligation morale d'assortir ses programmes à l'intention de la jeunesse des ressources nécessaires.

Le Malawi attache une grande importance à la participation des jeunes : nous sommes convaincus que l'association des jeunes aux décisions qui influent sur la société est bénéfique tant au plan de l'élaboration des politiques qu'au plan du développement des jeunes. Nous avons appris avec le temps que ne pas tenir compte des problèmes propres à la jeunesse et ne pas les associer à la recherche de solutions conduit inmanquablement à l'échec des efforts de réduction de la pauvreté globale. Aussi les stratégies du Gouvernement malawien en matière de réduction de la pauvreté et de croissance économique contiennent-ils des programmes pour la jeunesse.

Le Malawi a une politique nationale pour la jeunesse sur laquelle elle s'appuie pour la mise en place de ses programmes de développement et services à l'intention de la jeunesse, avec une pleine participation des jeunes à tous les niveaux. Cela a donné lieu à une multiplication des clubs et organisations non gouvernementales de jeunes.

Dans le cadre de sa commission nationale sur le sida, le Malawi continue de mettre en œuvre des programmes axés sur le soutien, le traitement et les soins de ceux qui sont porteurs du VIH/sida ou touchés par cette maladie. En outre, le plan d'action national pour les orphelins et autres enfants vulnérables a été mis sur pied pour tenter de répondre au problème sans précédent des nombreux orphelins créés par la maladie et renforcer la capacité des familles et collectivités de dispenser des soins et un soutien adaptés à ceux qui sont touchés. Un programme visant à inculquer aux

jeunes des compétences de base pour la vie courante est un élément important de ce plan d'action.

Convaincus que l'émancipation des jeunes par l'éducation leur permet de participer sur un pied d'égalité au programme de développement national, le Malawi a mis en place la scolarisation gratuite en primaire pour tous dans le cadre de son programme national « Éducation pour tous ». Grâce au programme, la scolarisation des élèves en primaire a considérablement augmenté. Toutefois, l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur reste un objectif très difficile pour tous les enfants, et surtout les orphelins et jeunes issus de familles pauvres, en raison du manque de financements existants pour faire face aux frais de scolarité et à l'accompagnement pédagogique. Une initiative a été prise à cet égard : l'octroi de bourses aux étudiants. Cependant, le nombre des bénéficiaires est très inférieur à la demande des jeunes dans le besoin.

*M. Gaspar Martins (Angola) Vice-Président, assume la présidence.*

Le Malawi a mis en œuvre plusieurs initiatives pour protéger les jeunes exposés à des mauvais traitements, notamment une formation professionnelle à l'auto-assistance, une formation à la vie d'entreprise, un passage en revue des lois relatives à la justice pour mineurs, la prestation de soins et de protection, et la formation de travailleurs sociaux. Par ailleurs, le Gouvernement a mis en place des mesures telles que la création d'un fonds renouvelable de prêts afin de donner aux jeunes un accès au capital financier nécessaire pour monter de petites entreprises.

Les activités de loisir constituent un élément important de l'épanouissement des jeunes. Le Malawi continue de créer des centres de jeunesse en zones urbaines et rurales, l'objectif étant de faire participer les jeunes à des activités périscolaires axées sur leur croissance physique et leur développement intellectuel.

Pour terminer, je dirais que le Malawi est déterminé à continuer à accorder à la question des jeunes une priorité de premier ordre dans son programme de développement. Je voudrais également souligner l'importance critique de la coopération internationale pour que des pays en développement comme le Malawi puissent réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et s'attaquer aux domaines prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

**M. García González** (El Salvador) (*parle en espagnol*) : El Salvador souscrit intégralement à la déclaration du Groupe de Rio sur cette question.

Le Gouvernement salvadorien était déterminé à participer à un niveau élevé à la présente séance plénière consacrée à l'examen des 10 années du Programme d'action mondial pour la jeunesse en y envoyant le Ministre de la jeunesse, dont le Ministère a été créé en 2004 et dont l'objectif fondamental est de garantir la participation des jeunes aux processus de prise de décisions d'intérêt national et aux questions qui les concernent directement.

Toutefois, deux phénomènes naturels extrêmement destructeurs – l'éruption du volcan Ilimatepec et les inondations provoquées par la tempête tropicale Stan qui ont fait 65 morts parmi les Salvadoriens et provoqué l'évacuation de 53 930 personnes dans l'ensemble du pays ces trois derniers jours – ont contraint notre gouvernement à décréter l'état d'urgence nationale et, donc, à suspendre les missions officielles prévues actuellement afin que les responsables gouvernementaux puissent gérer en priorité cette situation d'urgence.

Au vu des effets néfastes de ces catastrophes naturelles sur le développement durable de notre pays et de la vulnérabilité des jeunes, entre autres groupes sociaux, à ce type de catastrophes, nous estimons nécessaire de concentrer notre intervention sur les liens intrinsèques qui existent entre la pauvreté et la faim, et l'environnement et les situations à risque dans lesquelles se trouvent les jeunes, en particulier la violence émanant des activités des gangs de jeunes, les *maras*. Ces questions englobent les trois grands thèmes proposés par le Secrétaire général dans son Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 (A/60/61).

Comme l'a indiqué le Président salvadorien, M. Elias Antonio Saca González, dans l'allocution qu'il a prononcée au cours du débat général de la soixantième session de l'Assemblée (voir A/60/PV.12), bien que notre pays se soit engagé à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier la réduction de la pauvreté et la lutte contre la faim, les effets néfastes subis par le développement du fait de facteurs extérieurs, tels que les prix élevés des combustibles et les catastrophes naturelles qu'a connues notre pays ces dernières semaines, sont préoccupants.

Du fait de ces facteurs, notre pays doit investir une grande partie de ses ressources humaines et financières dans ces situations d'urgence au lieu de les diriger vers des domaines stratégiques de développement. Il existe évidemment un lien non négligeable entre, d'une part, la lutte contre la pauvreté et la faim, et d'autre part, la protection de l'environnement et la réduction des vulnérabilités émanant des questions en suspens du développement.

Les jeunes constituent la plus grande partie de la population salvadorienne. En conséquence, les politiques et les mesures effectives visant à relever les défis du développement touchent directement les jeunes. El Salvador, conscient de cet état de choses, a proposé une réponse institutionnelle en créant le Ministère de la jeunesse, qui élabore une politique nationale de la jeunesse fondée sur une large participation des jeunes.

Cette politique nationale englobe divers objectifs présentant un intérêt pour les jeunes, tels que l'amélioration de la qualité de vie des jeunes, la promotion de l'épanouissement des jeunes à tous les niveaux et l'assistance aux groupes de jeunes vulnérables et marginalisés. Pour réaliser ces objectifs, des mesures concrètes sont mises en œuvre dans cinq grands champs d'action : renforcement de l'autonomie des jeunes, promotion de leur bien-être, développement de leur sens civique, appui au développement de leur créativité et création de perspectives pour les jeunes vulnérables et marginalisés.

De même, il faut coordonner les efforts et les initiatives du Ministère de la jeunesse, de diverses institutions publiques, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé qui mènent des activités en faveur de la jeunesse, et des organisations et mouvements de jeunesse qui bénéficient de cette politique nationale.

Il importe de souligner que pour le Gouvernement salvadorien, les jeunes représentent non seulement un espoir pour l'avenir du pays, mais un grand potentiel pour le présent. À preuve, la création du Ministère de la jeunesse dont l'une des tâches principales est de promouvoir le sport afin d'éloigner les jeunes et la population en général du vice et de l'oisiveté.

Pour terminer, je voudrais reconnaître que, dans un monde interdépendant où les technologies de l'information jouent un rôle pour mettre en relief les

domaines d'intérêt commun des jeunes, il apparaît de plus en plus clairement que la coopération internationale, le respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et la solidarité constituent la pierre angulaire qui nous permettra d'avancer de manière constructive vers la création d'une société pour tous les âges.

**M<sup>me</sup> Taj El Dine** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Au nom de la République bolivarienne du Venezuela, nous exprimons notre gratitude pour la tenue de ces séances plénières. Nous tenons tout d'abord à souscrire à la déclaration faite par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe de Rio.

Premièrement, 10 ans après l'adoption du Programme d'action mondial, nous constatons que partout dans le monde, des jeunes continuent de souffrir de la faim, de la pauvreté, de la misère, du chômage, et d'une éducation insuffisante, résultat du système économique dominant, c'est-à-dire de la politique des États-Unis d'Amérique et de ses alliés qui va à l'encontre des intérêts du monde entier, leur seul objectif étant d'intensifier l'exploitation et, en même temps, de légitimer et de garantir leur domination sur les marchés, les ressources et les peuples du monde.

La République bolivarienne du Venezuela, par contre, a mis en œuvre un ensemble de mesures sociales qui s'inscrivent dans une politique sociale nationale intégrale dont l'objectif est de promouvoir le développement économique et social dans une perspective humaniste. À ce titre, notre gouvernement met en œuvre une série de programmes sociaux appelés « missions » visant à incorporer les jeunes, en particulier les jeunes marginalisés, dans le développement social du pays. Nous avons par exemple les missions Robinson, Ribas et Sucre. La mission Robinson, qui est un programme d'alphabétisation, a réussi, à ce jour, à alphabétiser plus de 1,5 million de personnes. Dans quelques jours, notre pays sera déclaré exempt de l'analphabétisme. Plus de 600 000 jeunes sont désormais diplômés de la Mission Ribas. Auparavant incapables de le faire pour des raisons économiques, ces jeunes ont pu suivre des études secondaires gratuitement, en bénéficiant même d'une bourse du Gouvernement. Désormais, la Mission Sucre permet à son tour aux jeunes diplômés de la Mission Ribas et à d'autres jeunes laissés-pour-compte d'entrer à l'université.

Par ailleurs, les jeunes du Venezuela sont impliqués dans la vie politique de l'État. Par exemple, ils peuvent, en vertu de la Constitution, être élus députés à l'Assemblée nationale dès l'âge de 21 ans. Cela concourt à l'application du principe constitutionnel selon lequel le peuple est à la fois participant et acteur d'une démocratie authentique au service du peuple et avec le concours du peuple.

Dans nos pays, la jeunesse joue un rôle notable dans la lutte contre l'impérialisme. Au Venezuela, nous sommes conscients du fait que les jeunes du monde entier pâtissent des retombées politiques néolibérales du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale du commerce et du Groupe des Huit. Le fossé ne cesse de se creuser entre les riches et les pauvres. L'exploitation, la faim, le chômage, la pénurie des services de santé, la pauvreté et la misère continuent de gagner du terrain sous l'effet des politiques impérialistes, économiques et militaires lourdes de conséquences catastrophiques pour des millions de personnes de par le monde, y compris pour les jeunes.

Notre message est donc le suivant : nous, les jeunes, sommes tenus de lutter contre la faim, pour la paix, contre la guerre, pour la justice sociale, pour l'autodétermination, pour un monde exempt d'armes nucléaires, pour nos racines. Nous devons défendre nos traditions, nos valeurs et, en fait, notre dignité. Tel est le devoir qui nous incombe à nous, les jeunes, et que nous devons faire valoir partout dans le monde pour que l'espèce humaine survive aux destructions qui menacent l'environnement.

Je rappelle les propos de notre Président Hugo Rafael Chávez Frías : « Nous ne baisserons pas les bras et n'aurons pas la paix dans l'âme tant que nous n'aurons pas sauvé l'humanité. »

**M. Gómez Robledo** (Mexique) (*parle en espagnol*) : C'est pour le Mexique un grand honneur que de participer aux côtés de tant de jeunes du monde entier à la présente séance plénière consacrée au bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Il est difficile d'imaginer pouvoir mettre en route le Programme d'action mondial et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement sans la pleine et entière participation des jeunes. Ces séances nous en fournissent la preuve.

Le Mexique s'associe à la déclaration faite par la délégation argentine au nom du Groupe de Rio et profite de l'occasion pour faire part de quelques-unes de ses expériences concernant l'exécution du Programme d'action mondial.

À la suite de l'adoption du Programme, les organes responsables des politiques de la jeunesse et de leur application au Mexique, ont été transformés en profondeur. Le Gouvernement s'est doté d'une stratégie axée sur la jeunesse qui tient compte de ses besoins, en particulier ceux d'ordre économique et concernant l'intégration sociale, l'équité et le respect de la diversité, et qui établit le principe de la pleine participation des jeunes dans la prise de décisions.

En application de ce principe, l'Institut mexicain de la jeunesse a vu le jour. Cet organisme gouvernemental est chargé d'élaborer et de conduire une politique nationale visant à associer les jeunes aux activités de développement du pays. Sous la coordination de l'Institut, un premier programme national de la jeunesse, fruit des efforts conjugués des jeunes, de la société et du Gouvernement, a été élaboré. Baptisé PROJUVENTUD, ce programme vise trois objectifs : favoriser l'amélioration des conditions de vie et le bien-être des jeunes; créer des domaines propices au développement de leurs capacités individuelles et collectives; et offrir des conditions équitables aux catégories de jeunes en situation d'exclusion.

Ce programme permet la participation des jeunes en leur conférant le statut d'acteurs du développement national, non seulement pour reconnaître leur capacité d'action mais aussi parce que cela est nécessaire pour évaluer avec précision leur situation. Accordant de l'importance à leur participation, le programme privilégie la création des conditions propices à leur engagement dans les activités de développement en tenant compte de la diversité et de la pluralité qui règnent dans le pays.

Les différents programmes de l'Institut ont pour but d'associer les jeunes à la vie du pays. Dans le cadre d'échanges avec les différents groupes de la société, l'Institut promeut l'instauration des conditions nécessaires à leur épanouissement complet, à l'amélioration de leur qualité de vie et à leur présence dans les enceintes capables de répondre à leurs aspirations et besoins. Tout cela a concouru à ce que les jeunes se posent en citoyens et à ce que leur rôle

soit perçu de façon positive, favorisant ainsi leur insertion sociale.

Grâce à cette formule, les jeunes du Mexique sentent que le Gouvernement est plus proche d'eux. Le pouvoir exécutif les consulte au sujet de l'élaboration des politiques qui les concernent, à l'instar de la politique d'application du Programme d'action mondial. De son côté, le pouvoir législatif a pour la première fois organisé une réplique de l'ONU en réunissant des jeunes de plusieurs régions du pays au Congrès afin de leur offrir une tribune pour exprimer leurs inquiétudes dans les domaines qui les touchent le plus.

Ces efforts se traduisent aujourd'hui par la présence de deux représentants de la jeunesse au sein de la délégation mexicaine à la présente séance. C'est une première, qui nous donne grande satisfaction et qui, nous l'espérons, inaugure une nouvelle pratique.

Les jeunes Mexicains d'aujourd'hui ont conscience de la diversité et du multiculturalisme qui caractérisent la société mexicaine. Le Gouvernement est résolu à appliquer le Programme d'action mondial. Nous avons partagé avec les pays de la région nos avancées dans les 10 domaines d'activités du Programme et les avons présentées en vue de l'élaboration du rapport du Secrétaire général (A/60/61).

Nous accueillons favorablement l'ajout des cinq nouveaux domaines prioritaires énumérés dans le projet de résolution A/60/L.2. Nous avons à cœur d'adopter les mesures pertinentes afin d'analyser la situation de la jeunesse dans ces domaines et d'agir en conséquence.

**M. Samkharadze** (Géorgie) (*parle en anglais*) :  
En premier lieu, je remercie l'ONU, chef de file des organisations internationales, et le Secrétaire général Kofi Annan d'avoir permis aux jeunes de nombreux pays de venir parler à l'Assemblée des problèmes de la jeunesse et de la manière de les résoudre.

La Société antidrogue dont je suis le Président est une organisation non gouvernementale en Géorgie qui lutte contre la drogue depuis 1999. Les organisations d'étudiants de diverses institutions d'enseignement supérieur ont rejoint notre jeune coalition antidrogue. Oeuvrant de concert, nous essayons d'éliminer ce problème en organisant des séminaires, des expositions et des manifestations sportives.



Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur plusieurs problèmes qui concernent les populations du monde, et plus particulièrement les jeunes.

Nous assistons aujourd'hui à une tendance inquiétante dans le monde : le nombre de jeunes toxicomanes augmente rapidement. Cela devient un problème mondial avec des conséquences terribles car la majorité des toxicomanes ne sont pas stables socialement et tombent souvent dans la délinquance. Ces jeunes ne veulent hélas pas, ou ne peuvent pas, devenir des membres à part entière et utiles de la société. Nous pouvons même dire qu'en tant qu'individus et citoyens, ils sont perdus.

Les stupéfiants et le terrorisme sont étroitement liés, parce que les stupéfiants sont la principale source de financement du terrorisme. Les dégâts à l'économie sont également considérables car certains pays subissent des pertes de milliards de dollars. Hélas, les toxicomanes ne savent bien souvent pas que l'argent avec lequel ils achètent une autre dose de drogue aide les terroristes à acheter des armes ultramodernes et des munitions. Selon moi, cet aspect important de la question doit faire l'objet d'une attention particulière. Cet argent aide de nombreuses organisations terroristes dans le monde et permet aux terroristes de commettre des actes terribles presque tous les jours dans le monde entier. Nous, les jeunes, devons faire en sorte que les autres jeunes réfléchissent à cette question.

La dégradation écologique à laquelle le monde est confronté n'est pas moins grave. Des centaines de milliers d'hectares de forêts sont abattus pour produire des drogues. Divers produits chimiques et d'autres substances dangereuses provenant de laboratoires illégaux polluent les lacs, les rivières et les mers et endommagent la flore et la faune.

Les dégâts psychologiques sont un autre facteur. Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive, mais chacun de ces problèmes renferme des éléments capables de causer une catastrophe considérable. Je pense que cela est indiscutable.

Les sciences politiques, économiques, psychologiques et sociales nous ont apporté des connaissances considérables au fil des âges. Il est important d'organiser l'information en une sorte de système et de l'analyser de manière appropriée. Ce n'est que de cette manière que nous pourrons comprendre les faits.

Le XXI<sup>e</sup> siècle est le siècle de la pensée intégrée. Je voudrais saisir cette occasion exceptionnelle pour rappeler les événements du 11 septembre 2001. Je ne parviens toujours pas à trouver une définition appropriée pour cet événement destructeur, et je pense que je n'y parviendrai jamais. Une chose est évidente : un mal a été fait et ne peut pas être effacé.

Selon moi, l'attentat du 11 septembre n'était pas une agression contre un bâtiment, un pays ou un peuple particulier. C'était une agression contre la notion de démocratie elle-même.

Je voudrais m'adresser à la jeunesse du monde pour qu'elle s'unisse contre la toxicomanie dans un combat déterminé. Nous ne devons pas nourrir le monstre qui menace de nous détruire. Nous devons expliquer la désagréable vérité à nos pairs : avec l'argent qu'ils consacrent à l'achat d'une dose de drogue, qui représente des centaines de milliards de dollars dans le monde, les terroristes ne construisent pas des abris pour les enfants sans domicile fixe, des hôpitaux ou des lieux de prière; ils utilisent cet argent pour réaliser leurs objectifs néfastes et destructeurs.

Je demande à l'Assemblée de s'unir dans la lutte contre la toxicomanie. Nous ne voulons pas que notre avenir soit placé entre les mains d'individus instables. Cela entraînerait une catastrophe et mettrait en péril la stabilité et le développement démocratique de l'humanité.

**M<sup>me</sup> Amati** (Saint-Marin) (*parle en anglais*) : « La jeunesse est notre futur ». J'ai décidé de commencer cette brève allocution par cette devise car je pense que ces cinq mots résument la conviction de la République de Saint-Marin, de même que celle de l'ONU.

Le monde dans lequel nous vivons a changé radicalement au cours des dernières décennies au moment où nous avons atteint l'objectif important de la mondialisation. Ma génération est particulièrement chanceuse, parce nous avons la possibilité d'entrer en contact avec d'autres jeunes du monde entier. Nous pouvons échanger avec eux notre culture et apprendre la leur dans le même temps.

Je suis très heureuse de pouvoir participer à la séance plénière d'aujourd'hui qui nous est consacrée à nous, les jeunes du monde. L'ONU est l'enceinte qui nous permet le mieux de débattre de notre avenir.

Le Secrétaire général Kofi Annan a indiqué dans une de ses allocutions que l'éducation est un droit de l'homme. Nous sommes parfaitement d'accord. L'importance de l'éducation est multiforme; c'est le fondement d'une société avancée et développée.

L'une des mesures les plus importantes que nous pouvons prendre pour les jeunes et pour la promotion de nos sociétés est de donner à nos jeunes une bonne et saine éducation qui leur servira dans l'avenir.

La République de Saint-Marin estime que l'éducation doit occuper la première place sur l'échelle des priorités. Pour fournir une éducation adéquate aux jeunes citoyens, notre gouvernement n'investit pas seulement des moyens économiques dans l'éducation mais offre également aux bons étudiants une aide financière.

L'éducation se fonde tant sur l'étude que sur la culture. La culture vient de la famille, c'est ce qu'on apprend dans son pays et de son pays; il s'agit en fait de l'histoire personnelle; chacun et chacune a sa propre histoire.

Dans notre culture, à Saint-Marin, la famille joue le rôle principal dans la formation des nouvelles générations. La relation entre les jeunes membres de la famille et leurs aînés est très solide et permet aux jeunes d'apprendre, dès leur enfance, des leçons précieuses sur leur milieu – des leçons qui leur seront précieuses dans le futur.

C'est la raison pour laquelle j'aimerais encourager toutes les personnes ici présentes à réévaluer tous les besoins des jeunes et à examiner ce qu'ils peuvent recevoir de leurs aînés.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Bref, pertinent et beau, comme Saint-Marin.

**M. Rustom** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais faire la lumière sur le statut des jeunes Syriens et sur les difficultés auxquelles ils se heurtent au troisième millénaire.

La Syrie a une population très jeune; les jeunes âgés de 15 à 25 ans constituent environ 25 % de la population totale. En outre, la croissance démographique relativement élevée – 24,5 naissances pour 1 000 – entraîne une augmentation du nombre de jeunes par rapport au pourcentage de la population totale. En outre, le nombre d'étudiants a augmenté, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses

publiques consacrées à l'éducation, de 7,6 % en 1983 à 15 % en 2002.

Ce nombre important de jeunes est un atout pour notre nation, mais également une source de difficultés, auxquelles notre gouvernement s'attaque avec ardeur.

Le Gouvernement de la République arabe syrienne s'est toujours concentré sur l'éducation. Il s'est employé à rendre l'éducation accessible à tous en la rendant obligatoire et gratuite. Des révisions et des modifications régulières ont été apportées aux programmes scolaires. Par exemple, un conseil d'orientation a été intégré dans les programmes scolaires depuis 2001, ainsi que les langues étrangères et les technologies de l'information. Pour éliminer l'image stéréotypée de la femme, les programmes ont été modifiés pour intégrer des concepts nouveaux comme l'égalité des sexes. En outre, la Syrie a mis en place les infrastructures nécessaires pour développer l'accès Internet dans tout le pays, afin d'encourager l'enseignement à distance.

Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, la Syrie s'est dotée d'une stratégie de gestion des ressources technologiques. Dans ce contexte, de nombreux mécanismes ont été mis en place, comme le Réseau syrien d'éducation supérieure et de recherche et, en 2002, l'Université d'apprentissage virtuel. De plus, en 2004, le projet ReefNet a été lancé dans trois villages dans le cadre d'une coopération entre le Ministère des communications et de la technologie et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Le Ministère de la santé, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé, a lancé le Programme pour la santé de l'adolescent en 2002; celui-ci s'adresse à la tranche d'âge des 10-19 ans, soit environ 4,5 millions de personnes. Le Programme vise à améliorer la santé des adolescents par le biais d'une sensibilisation aux questions de santé d'une façon générale et de la santé en matière de procréation en particulier.

En ce qui concerne les jeunes et le VIH/sida, le Ministère de la santé a adopté un Programme national de contrôle du sida, qui définit des mesures pour prévenir l'infection par le VIH ainsi que d'autres maladies sexuellement transmissibles. Les statistiques révèlent que le nombre de patients atteints du VIH/sida s'élevait à 272 en 2002.

La toxicomanie n'est pas très répandue parmi les jeunes syriens. La proportion de toxicomanes au sein de la population totale est de 127 pour un million, et l'incidence parmi les moins de 18 ans est encore plus faible. Cela est dû à un ensemble de facteurs – religieux, sociaux, familiaux et moraux.

En matière de lutte contre le tabagisme, la Syrie a ratifié en 2003 la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS. Le nombre moyen de cigarettes fumées par les jeunes est de trois par jour.

La Syrie est récemment devenue un État partie du Réseau pour l'emploi des jeunes. La stratégie de la Syrie pour l'emploi des jeunes va être gérée et mise en œuvre grâce à une interaction avec les communautés, en faisant participer des partenaires issus de tous les secteurs – le public comme le privé, ainsi que la société civile. Cette stratégie, qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, vise à réhabiliter, former et entraîner les jeunes, puis à les aider à rentrer sur le marché du travail.

La Syrie a orienté tous ses projets de développement vers les objectifs du Millénaire pour le développement.

De nombreux projets ont été lancés en faveur des jeunes sur le thème de l'emploi dans le secteur privé, notamment le programme BIDAYA, qui a pour mission de travailler avec les jeunes et de fournir une assistance financière à ceux qui ont un projet d'entreprise viable mais ne parviennent pas à trouver d'aide ailleurs. Le mot « bidaya » signifie « début » en arabe. C'est également un acronyme qui recouvre les mots anglais « Boosting and Inspiring Dynamic Youth Achievement » (stimuler et inspirer des réussites dynamiques parmi les jeunes). Le programme fournira aux candidats sélectionnés des parrains volontaires issus du monde de l'entreprise et un accès complet au réseau d'appui local et national de l'organisation.

Un autre programme pour les jeunes, l'association des jeunes entrepreneurs syriens, a été conçu par des jeunes entrepreneurs enthousiastes et dévoués, qui ont souhaité contribuer à l'amélioration du monde de l'entreprise dans leur pays en puisant dans les ressources de son élément le plus dynamique, à savoir les jeunes. L'association des jeunes entrepreneurs syriens est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui cherche à promouvoir un fort esprit d'entreprise au sein de la jeunesse prometteuse de la Syrie. Elle vise à renforcer

les compétences professionnelles et personnelles des jeunes pour leur permettre de s'insérer dans l'économie nationale et mondiale. De plus, le programme vise à créer un centre d'échange d'expériences pour les acteurs locaux et les expatriés, afin de contribuer à un avenir prospère pour la Syrie.

La loi syrienne de 1974 sur la délinquance juvénile considère que les délinquants juvéniles sont des victimes. En 2004, le Ministère de l'intérieur, en collaboration avec l'UNICEF, a organisé trois ateliers de formation pour les inspecteurs et agents du service de sûreté criminelle et de la police sur les méthodes d'interrogation et de traitement applicables aux contrevenants juvéniles.

Enfin, j'aimerais évoquer le rôle de la Commission syrienne des affaires familiales et sa contribution au bien-être des jeunes. La Commission a assumé la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur des jeunes de la République arabe syrienne, en créant le Comité national de la jeunesse, dont les membres représentent tous les ministères et les institutions de l'État qui se consacrent à des questions intéressant la jeunesse, ainsi que des organisations non gouvernementales et des programmes centrés sur les jeunes. D'une façon générale, la Commission tient compte, dans l'exécution de son mandat, de questions liées à la parité des hommes et des femmes, aux personnes ayant des besoins particuliers et aux réfugiés.

Pour terminer, j'aimerais exprimer notre reconnaissance pour l'initiative prise par l'ONU d'écouter la voix des jeunes des États Membres, tout en perfectionnant ses plans en vue de garantir un avenir meilleur pour l'humanité.

**M. Atsou (Togo) :** C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole au nom de près de la moitié des 5 millions de Togolais, que sont les jeunes, pour faire part des efforts accomplis par le Togo dans l'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

Qu'il me soit permis de saluer la présence des autres délégations en ce lieu et les efforts soutenus qu'elles déploient pour que les jeunes passent à l'action.

Depuis les conférences au sommet organisées par l'Organisation des Nations Unies, l'humanité a réalisé la nécessité de prendre en compte le concept de

développement dans une approche globale. Des réflexions plus poussées ont permis de se rendre compte de la place et de l'apport inestimable des jeunes dans le processus de construction d'une économie mondiale satisfaisante pour tous et de leurs capacité et volonté à contribuer à la vie de leur société. Le monde entier a également pris conscience des risques auxquels sont exposés les jeunes.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse, adopté il y a 10 ans par les États Membres de l'ONU, et la Déclaration du Millénaire constituent des fruits de cette prise de conscience. Ces outils, conçus dans le but d'apporter une amélioration aux épineux problèmes qui enlèvent aux jeunes toute possibilité d'épanouissement et qui ont pour nom la faim et la pauvreté, le chômage, la délinquance juvénile, la toxicomanie, le VIH/sida, la discrimination basée sur le sexe, les conflits, la marginalisation et autres, n'ont pas permis de parvenir aux résultats escomptés. Pour ce qui concerne le Togo, les causes du peu d'avancées dans l'application des engagements du Programme d'action mondial pour la jeunesse sont de deux ordres.

D'une part, malgré la bonne volonté du Gouvernement, des associations de jeunes et d'autres acteurs, le manque de moyens financiers qui caractérise la plupart des pays en développement est un facteur limitant majeur dans toutes les politiques visant l'amélioration des conditions d'existence des jeunes. Qui plus est, le Togo a souffert et souffre encore, et ce depuis près de 13 ans, de la rupture de l'assistance fournie par ses principaux partenaires de développement.

D'autre part, les mesures d'ajustement structurel recommandées par les institutions de Breton Woods ont contribué, dans le contexte d'une conjoncture économique défavorable, à la suspension des recrutements dans la fonction publique. En composant avec la faiblesse d'absorption des jeunes demandeurs d'emploi au sein des entreprises privées et la crise politique qui a affecté le Togo, l'on comprend aisément pourquoi les jeunes Togolais sont confrontés aux problèmes de chômage, de pauvreté et aux autres fléaux ci-dessus évoqués. Cependant, les jeunes du Togo sont heureux de constater qu'aujourd'hui, tous les indicateurs laissent augurer une aube nouvelle très prometteuse.

En effet, dans son programme de société structuré en 20 engagements, le Président de la République,

S. E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, a placé les problèmes des jeunes au centre de ses préoccupations. L'emploi décent pour les jeunes, l'attribution des crédits aux jeunes entrepreneurs, la dotation des universités de moyens logistiques et humains pouvant assurer une formation de qualité aux jeunes, la pleine et effective participation des jeunes à la vie politique, économique et sociale du pays, telles sont quelques unes des grandes lignes du programme du chef de l'État togolais.

L'acte significatif de la politique très attentive du Gouvernement togolais aux problèmes des jeunes est la création, pour la première fois, d'un Secrétariat d'État exclusivement dévolue à la promotion des jeunes, un portail qui désormais va nous permettre d'être les premiers acteurs de la transformation sociale. Par ailleurs, le Programme d'action du Gouvernement d'union nationale, qui a été rendu public le 4 juillet dernier, constitue un signal fort qui témoigne de la ferme volonté du Gouvernement togolais de placer au centre de ses préoccupations l'amélioration des conditions d'existence des jeunes.

Moins de 100 jours après la formation du Gouvernement d'union nationale, les espoirs qu'il a suscités se justifient déjà au regard des 15 domaines prioritaires ciblés par le Programme d'action mondial pour la Jeunesse. Faute de temps, je m'attacherai à relever seulement les actions réalisées dans quelques domaines.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, la rubrique consacrée au développement social du Programme d'action du Gouvernement togolais présente d'importantes mesures qui devraient garantir à tous les jeunes du Togo une éducation de qualité. Un accent particulier a été mis sur la situation des enseignants qui, majoritairement sont des jeunes. Le Gouvernement s'est engagé à veiller à la qualité de l'enseignement en donnant aux enseignants non seulement une formation adéquate et de qualité, mais aussi les conditions de travail qui leur permettront de donner une formation de qualité aux apprenants que sont les jeunes et de rendre gratuit l'enseignement primaire pour atteindre l'objectif « l'école pour tous d'ici 2015 ». De leur côté, les élèves seront encouragés par l'octroi de prix, ceci pour les inciter à l'excellence.

S'agissant des domaines de l'emploi, de la pauvreté et de la faim, le Gouvernement togolais a entrepris plusieurs actions par lesquelles les jeunes

seront des acteurs incontournables dans la construction de l'économie togolaise. Le Premier Ministre togolais a ainsi déclaré : « Nous ferons tous pour agir sur l'emploi afin que le plus grand nombre de jeunes puisse bénéficier le plus vite d'un emploi. Ils seront les premiers bénéficiaires du programme que le Gouvernement mettra en place pour l'emploi et l'auto-emploi et participeront activement au travail de consolidation et de reconstruction que nous allons entreprendre. »

Pour joindre l'acte à la parole, soit moins de 45 seulement après avoir dévoilé le programme du Gouvernement, une première vague de 1700 jeunes enseignants viennent d'être recrutés dans la fonction publique, recrutement qui sera suivi d'une seconde vague dans les semaines à venir.

L'affectation des crédits aux jeunes également annoncée dans ce programme nous permettra de nous auto-employer avec la création des petites et moyennes industries et des petites et moyennes entreprises, ce qui permettra de réduire considérablement le nombre de chômeurs, et donc de réduire l'épineuse question de la pauvreté. De leur côté, les structures des jeunes de même que les organisations non gouvernementales opérant au Togo apportent, selon leur possibilité, leur contribution que je me dois de saluer ici, pour juguler la crise sociale. Cependant, l'action des organisations non gouvernementales dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes pour un développement durable est restée pendant des années très limitée.

Nous saisissons donc la tribune de l'Assemblée générale pour lancer, au nom des jeunes du Togo, un vibrant et solennel appel à toutes les organisations et structures associatives et aux autres partenaires de développement en leur demandant de faire confiance à notre pays et d'apporter leur concours aux jeunes du Togo, aux organisations non gouvernementales ainsi qu'au Gouvernement pour relever les défis de la pauvreté et de la faim et les autres fléaux qui frappent particulièrement les jeunes.

**M. Ampem** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais dire ma gratitude pour la possibilité qui m'est offerte de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des jeunes du Ghana. Je voudrais également, à l'occasion du dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, féliciter l'ONU qui est

parvenue, avec succès, à relever à la date d'aujourd'hui tous les défis liés à l'application de ce Programme.

Le Ghana en tant que pays s'est énormément inspiré du Programme d'action mondial pour la jeunesse depuis son adoption en 1995 et a pris des mesures audacieuses en faveur de l'épanouissement des jeunes Ghanéens. Nous envisageons activement de réviser notre politique nationale en faveur de la jeunesse sur la base des 10 domaines prioritaires identifiés dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Les organisations de jeunes ont également mis au point, sous la coordination du Conseil national ghanéen de la jeunesse, une charte nationale des jeunes pour exprimer les priorités des jeunes Ghanéens. Elle doit recevoir une attention de la part de tous.

Pour réduire le chômage chez les jeunes dans le pays, le Gouvernement a créé un Fonds national de la jeunesse, qui vise à fournir une aide aux jeunes désireux de créer une petite entreprise.

Une autre réalisation modeste à ce jour qui mérite d'être mentionnée est l'introduction de l'enseignement primaire gratuit dans le pays, ce qui, nous l'espérons, fera croître le taux d'inscription.

Comme beaucoup d'autres jeunes de la région africaine, mais contrairement aux jeunes des pays développés, les jeunes Ghanéens sont ceux qui profitent le moins de la mondialisation. Si nous sommes réellement déterminés à intégrer pleinement toutes les économies et les sociétés du monde, comme le définit le Programme d'action mondial pour la jeunesse, nous devons sérieusement examiner les questions liées au commerce déloyal et à la concurrence déloyale.

Nous demandons également qu'il y ait des programmes d'échange intensifs bien coordonnés entre les organisations de jeunes du nord et du sud pour faciliter l'échange d'idées et la diffusion des innovations. Je voudrais saisir l'occasion pour féliciter le Conseil national des organisations de la jeunesse suédoise d'avoir pris une initiative audacieuse à cet égard, notamment en établissant une coopération entre ce Conseil et l'Union nationale des étudiants ghanéens.

Le Ghana appuie fermement l'idée de projets dont les jeunes ont pris l'initiative, mais estime qu'il ne faut pas perdre de vue la nécessité de tirer profit de la riche expérience acquise par les générations antérieures au fil des ans. Il devrait y avoir un mélange

heureux entre l'enthousiasme des jeunes et l'expérience des personnes plus âgées.

Il est gratifiant de constater que la communauté internationale est déterminée à régler le problème du chômage des jeunes dans le monde. Nous proposons de faire en sorte que la plus grande partie des ressources soit acheminée à cet effet vers les régions du monde qui ont un fort pourcentage de jeunes – comme l'Asie et l'Afrique – et où le chômage des jeunes est aussi très élevé.

Pour terminer, je voudrais souligner que le succès de l'application du Programme d'action mondial pour la jeunesse et des objectifs du Millénaire pour le développement sera largement tributaire du dynamisme de nos sociétés civiles. Les pays en développement doivent par conséquent être encouragés à favoriser l'essor de leurs sociétés civiles, notamment les organisations non gouvernementales et celles liées à l'épanouissement des jeunes, et ils doivent être aidés à cette fin.

**M<sup>me</sup> Al-Hajri** (Qatar) (*parle en arabe*): Je voudrais exprimer au Président de l'Assemblée générale la gratitude de la délégation qatarienne pour avoir organisé la présente séance consacrée au dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, ainsi qu'aux objectifs du Millénaire pour le développement adoptés après le Programme. Des efforts ont été entrepris aux niveaux régional, national et international, mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs du Programme.

Le rapport du Secrétaire général, intitulé « Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 » (A/60/61), expose les problèmes et nous invite à redoubler d'efforts pour trouver rapidement les solutions appropriées. Le rapport indique que plus de 720 millions de jeunes dans le monde vivent avec au plus deux dollars par jour. Un grand nombre est aussi confronté aux problèmes de la drogue et de la maladie, comme le sida. Le fossé entre les jeunes des pays développés et ceux des pays en développement est très large. Nous devons nous efforcer de le réduire, essentiellement dans les domaines tels la technologie éducative et le développement, compte tenu des effets qu'ils ont sur la jeunesse.

L'État du Qatar s'emploie, à tous les niveaux, à forger un avenir meilleur pour les jeunes. Les efforts déployés par le secteur public, ainsi que par le secteur

privé et les institutions de la société civile, sont orientés vers l'amélioration des conditions de vie des jeunes. Notre Conseil suprême des affaires familiales, et le Département de la jeunesse en particulier, a élaboré une stratégie nationale pour la jeunesse.

L'éducation au Qatar est garantie à tous les étudiants, et elle est obligatoire aux niveaux primaire et secondaire. Nous concentrons désormais nos efforts sur la fourniture d'une éducation de haute qualité à tous les stades, notamment au niveau universitaire. Nous avons créé une véritable « ville de l'éducation », où toutes nos grandes universités ont une antenne. Nous concentrons également nos efforts sur la création de centres de recherche scientifique. Nous avons établi des centres ouverts aux étudiants de tous les niveaux, où ils peuvent s'instruire sur les élections et la démocratie. Nous avons aussi intégré les personnes handicapées aux programmes d'enseignement.

Afin de créer des possibilités d'emploi, le Gouvernement a mis en place une coordination avec le secteur privé pour fournir des emplois aux jeunes.

Le fléau de la drogue étant un phénomène international, nous nous sommes efforcés de protéger notre jeunesse de ses dangers. Nous nous sommes également employés à coopérer avec les institutions internationales dans ce domaine. Notre Conseil suprême pour les affaires familiales collabore avec le Centro Italiano di solidarietà et avec les organismes des Nations Unies en vue de créer des possibilités pour la jeunesse.

Les efforts de l'État du Qatar ne se limitent pas à sa propre jeunesse. Nous travaillons également avec les organisations internationales pour aider nos pays amis et frères. Ce travail inclut notamment un projet, placé sous les auspices de l'épouse de S. A. le Cheikh Hamad ben Khalifa Al-Thani, et mis en œuvre en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), destiné à venir en aide aux universités irakiennes. Le Qatar consacre 15 millions de dollars à ce projet.

Nos universités sont également ouvertes à tous les jeunes du monde entier.

Nous ne devons épargner aucun effort pour garantir un avenir prospère aux jeunes partout dans le monde. Le système des Nations Unies devrait proposer des services de conseil et de formation pour améliorer les capacités de notre jeunesse.

**M. Al-Ghannam** (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Au nom de la jeunesse du Royaume d'Arabie saoudite, je voudrais remercier le Secrétariat d'avoir organisé le présent débat international afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et de donner aux jeunes la possibilité de soulever les questions qu'ils se posent quant à leur avenir et à leurs aspirations et de participer à la recherche de solutions.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur une expérience tout à fait novatrice et positive conduite par la jeunesse de notre pays, qui représente plus des deux tiers de la société saoudienne, et placée sous les auspices du Centre « Roi Abdul Aziz » pour le dialogue national. Le Centre a pour mission de favoriser la culture du dialogue dans la société, de débattre des questions d'intérêt national à tous les niveaux et de recommander les actions à entreprendre. Il a fait des questions ayant un effet sur la jeunesse une priorité nationale.

Une rencontre nationale a eu lieu en Arabie saoudite sur le thème « La question des jeunes : réalités et aspirations ». Vingt-six ateliers préparatoires ont été organisés avant cette rencontre, auxquels ont participé quelque 650 jeunes hommes et femmes, représentant, au sein de groupes de 25 hommes et de 25 femmes, issus de chacune des provinces, la population âgée de 16 à 25 ans. L'objectif de ces ateliers était d'encourager le dialogue entre les jeunes, d'identifier et d'examiner les questions et les notions spécifiques aux jeunes et, enfin, d'examiner les propositions et les programmes de travail qui pourraient être soumis aux décideurs. Un nombre important de personnes a pris part à ces ateliers, y compris des scientifiques, des intellectuels et des universitaires des deux sexes, ainsi qu'un grand nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes. Les Saoudiens qui ont participé à ces ateliers ont ainsi eu la possibilité de poser de nombreuses questions et de discuter des questions qui les intéressaient, notamment concernant la poursuite d'un dialogue constructif.

Pour terminer, je tiens à dire que ces efforts ont commencé à porter leurs fruits. Il s'agit d'une initiative qui est menée par la jeunesse saoudienne elle-même. Elle représente tous nos espoirs et nous comptons beaucoup sur elle.

**M. Treminio Rivera** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Je voudrais dire que je partage la peine du peuple et du Gouvernement salvadoriens suite aux

difficultés causées par l'ouragan qui frappe actuellement le pays. J'espère qu'ils pourront surmonter ces difficultés.

Le Nicaragua n'est pas seulement un pays de lacs et de volcans, c'est aussi un pays avec une importante jeunesse. Plus de 70 % de la population nicaraguayenne a moins de 30 ans. Le groupe des 18 à 30 ans représente aujourd'hui 23 % de la population, mais dans 30 ans, en 2015, ce groupe aura doublé pour constituer 47 % de la population, alors que le groupe des 0 à 15 ans, qui représente aujourd'hui 46,5 % de la population, diminuera de moitié. Cela signifie que le Gouvernement nicaraguayen doit, aujourd'hui plus que jamais, investir dans sa jeunesse. Mais à l'évidence, il doit le faire, non seulement, pour renouveler la force de travail, mais également pour faire en sorte que les jeunes nicaraguayens soient plus autonomes, qu'ils développent leurs capacités et, bien entendu, qu'ils participent davantage à la société.

Lorsque nous avons commencé à élaborer les politiques publiques en faveur de la jeunesse au Nicaragua, nous nous sommes efforcés de veiller à ce que cette politique ne soit pas isolée mais qu'elle s'intègre aux autres politiques sociales du pays et, en définitive, à l'ensemble de la politique nationale.

Nous voudrions donner un aperçu des points d'ombre et de lumière, qui ont marqué la jeunesse nicaraguayenne ces dernières années. Dans le passé, les jeunes nicaraguayens ont connu la guerre durant laquelle plus de 50 000 jeunes nicaraguayens sont morts. Aujourd'hui, non moins qu'hier, nous rencontrons également de nombreuses difficultés.

À l'évidence, le taux élevé de grossesse précoce parmi les adolescents de 13 à 19 ans a eu pour conséquence un taux de mortalité maternelle élevé chez les jeunes. Nous sommes confrontés à des problèmes énormes du fait que la durée moyenne de scolarité de la population en âge de travailler - âgée de 25 à 49 ans - est de 7,1 ans, c'est à dire qu'elle n'a même pas terminé les 12 années d'études normalement recommandées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Le taux d'abandon scolaire chez les adolescents est autour de 5,1 ans, à tel point que, face à la réalité que vivent les jeunes nicaraguayens, le Gouvernement nicaraguayen a mis au point ces trois dernières années et demi un programme d'action pour la jeunesse qui vise précisément à apporter des réponses à ces problèmes.

Nous sommes en train d'élaborer ce qui sera la politique de prévention et de lutte contre le VIH/sida, qui pourra être appliquée par le Ministère de la santé pour que les traitements antirétroviraux puissent être offerts aux personnes malades du sida et, à l'évidence, par le Ministère de l'éducation pour que soit adoptée une approche plus axée sur la formation et l'éducation afin d'endiguer la pandémie.

Par ailleurs, l'an prochain, nous allons effectuer la première enquête nationale sur la jeunesse qui va nous permettre d'établir réellement un premier profil de la jeunesse de manière à ce que nous puissions adapter les plans d'intervention qui sont actuellement en place pour la jeunesse.

L'accès aux technologies de l'information et des communications représente un défi pour le Gouvernement actuel. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place des télécentres pour le développement communautaire, lesquels permettent de réduire le fossé dans le domaine de l'information entre les jeunes qui ont accès à l'information et ceux qui n'y ont pas accès.

Non moins important est également le programme éducatif en matière de population et de sexualité, qui vise précisément à réduire le taux des grossesses précoces et qui, à l'évidence, cherche à replacer la population nicaraguayenne et, en particulier, les jeunes dans un processus où la croissance démographique sera inférieure à la croissance économique.

À l'évidence, aucun des efforts que déploie le Gouvernement nicaraguayen n'aboutira si nous ne parvenons pas à résoudre les problèmes structurels dont souffre notre pays et les pays en développement, en particulier. Un défi important est également de réduire la dette extérieure avec les organismes bilatéraux et également au niveau bilatéral avec un certain nombre de pays. Un autre défi important est aussi de garantir une croissance économique durable pour les 25 prochaines années à un rythme de 7 % pour une mise en œuvre véritable des politiques publiques de l'État susceptibles de régler les problèmes des jeunes nicaraguayens.

Je joins mes félicitations à celles qui ont été adressées à l'Organisation de la jeunesse ibéro-américaine qui, prochainement, les 10 et 11 octobre 2005, va signer la Convention ibéro-américaine des droits des jeunes dans la ville de Badajoz (Espagne).

Je voudrais terminer mon intervention par une brève réflexion qui résume l'importance que revêt pour le Gouvernement nicaraguayen l'éducation, surtout pour les jeunes :

« Si tu fais des projets pour un an, sème une graine; si tu fais des projets pour 10 ans, plante un arbre; si tu fais des projets pour 100 ans, alors éduque ton peuple; car en semant une graine, tu récolteras une fois; en plantant un arbre, tu récolteras dix fois; en éduquant un peuple, tu récolteras toute la vie ».

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'informe l'Assemblée que la représentante d'Haïti a demandé à participer à la présente séance. Étant donné que la liste des orateurs est close aujourd'hui depuis 11 heures, puis-je demander à l'Assemblée générale s'il y a des objections à ce que cette délégation soit inscrite sur la liste des orateurs?

Il n'y a pas d'objections.

**M<sup>me</sup> Louis** (Haïti) : Quand j'ai su que j'ai été désignée par la Secrétaire d'État à la jeunesse pour représenter la jeunesse haïtienne à cette Assemblée, j'ai hésité. J'ai hésité, d'une part, parce je sais combien sont multiples et complexes les besoins de cette jeunesse, d'autre part, parce que je m'interrogeais sur les suites que pourrait avoir une telle démarche. Sachant qu'ici est l'espace favorable pour faire écouter la voix de notre jeunesse, nous sommes venus dans l'espoir que nos revendications seront écoutées et prises en compte.

La jeunesse haïtienne vit et évolue dans un environnement en constante dégradation. Elle est privée de toutes les possibilités socioéconomiques, institutionnelles et d'épanouissement culturel. L'inadéquation des infrastructures disponible pour l'éducation, la formation professionnelle, la santé, l'hygiène publique, le loisir devant lui servir de référence empêche le développement de la conscience collective et sociale, condition indispensable si on veut prétendre assumer sa mission de transformer les structures socioéconomiques existantes en un appareil de production et de reproduction efficace moderne.

En dépit des tentatives effectuées pas les gouvernements pour encadrer la jeunesse haïtienne, on n'arrive toujours pas à mettre en place une politique visant à favoriser l'épanouissement physique et intellectuel des jeunes, encore moins l'insertion



socioprofessionnelle qui pourrait favoriser la transition vers un statut d'autonomie.

Dix ans après l'élaboration du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, et en dépit des multiples recommandations formulées en faveur des jeunes, la situation des jeunes haïtiens n'a pas connu d'amélioration évidente. Depuis plusieurs décennies, les jeunes occupent une place de plus en plus importante dans la population totale du pays. La courbe démographique montre clairement que le poids des jeunes dans la population haïtienne est très important. D'après le diagnostic sur la situation des jeunes en 1997, la catégorie âgée de 15 à 24 ans représentait 30 % de la population, avec un taux de croissance de près de 2 % l'an, on peut imaginer comment se présente la situation par rapport au problème de l'emploi aujourd'hui.

Selon le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement, en 1995, le taux de chômage s'élevait à 65 %. La crise sociopolitique qui s'est aggravée en 2002 influence les différents secteurs de l'économie et ses impacts sur les indicateurs sociaux sont dévastateurs. Tout laisse croire que le chômage continuera tant que la crise politique ne sera pas résolue et tant que les jeunes ne sont pas impliqués dans les démarches à travers une politique nationale de jeunesse qui tient compte des objectifs du Millénaire et des besoins réels des jeunes.

Le VIH/sida est l'un des plus grand défi du XXI<sup>e</sup> siècle. Comme partout dans le monde, ses conséquences sur la jeunesse haïtienne. La catégorie la plus affectée par le VIH/sida sont les jeunes de 15 à 24 ans, et les chiffres continuent d'augmenter. Cette situation a un impact négatif sur le processus de développement du pays. De plus, afin de se protéger d'une possible infection par le VIH, les jeunes font face à des obstacles, leur rendant difficile l'accès à l'information, aux conseils, au dépistage et aux services de traitement.

À la lumière de ces paramètres, un constat s'impose : le marché du travail, étroit, n'a pas de place pour les jeunes tant en milieu rural qu'urbain. Ceci explique largement le phénomène des « boat people » enregistré parmi les jeunes, et pousse ces derniers vers la migration. Ils investissent la mer sur de frêles embarcations à la recherche de nouveaux cieux. Parmi eux, il faut compter tant des ruraux qui n'ont pas accès à l'éducation ou à des lopins de terre, que des

bacheliers malchanceux aux examens de fin d'études et toute autre catégorie de jeunes venant de tous les points du pays à la recherche d'un mieux-être économique. Dans cette catégorie d'immigrants potentiels la grande majorité investissent les bidonvilles de Port-au-Prince, se livrent à la délinquance et sont pour la plupart utilisés pour alimenter le climat d'insécurité qui sévit dans le pays depuis le départ de l'ancien Président Aristide.

Au regard du niveau de chômage, de la précarité de l'éducation et de la vie sociale, la jeunesse haïtienne est amenée à se questionner sur le genre de programmes qu'il conviendrait d'appliquer spécifiquement en pareille circonstance. Une chose demeure pourtant certaine : les politiques proposées dans les pays industrialisés ne sont pas applicables dans la situation d'Haïti. À cet égard, nous proposons que l'ONU appuie nos gouvernements de manière à ce que soit organisé et réalisé un diagnostic sur la situation socioéconomique des jeunes afin que leurs vrais besoins soient pris en compte dans le cadre des programmes d'encadrement; que la communauté internationale appuie le Gouvernement haïtien dans la mise en œuvre de programmes visant l'épanouissement socioculturel et intellectuel des jeunes; qu'il soit créé au sein des Nations Unies un espace où les représentants des jeunes des différents pays se rencontrent et discutent de leur problèmes et des solutions y afférentes; qu'il soit créé en lieu et place de la secrétairerie d'État à la jeunesse un ministère de la jeunesse pour rendre plus efficaces ses interventions auprès des jeunes. Dans l'espoir que ces recommandations seront prises en compte, je vous prie d'accepter mes remerciements, Monsieur le Président.

**M. Matlosa** (Lesotho) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que d'avoir l'occasion de prendre la parole devant cette Assemblée.

Le Lesotho est l'un des pays les plus pauvres du monde et le taux de prévalence du VIH/sida sur son territoire est le troisième au monde. L'ampleur de l'épidémie menace l'existence même de notre pays et rend la lutte pour la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse d'autant plus difficile, sinon tout à fait impossible. Les jeunes doivent mener la guerre contre l'épidémie mais cette guerre ne sera pareille à aucune autre que les jeunes ont dû mener par le passé. L'ennemi s'est infiltré sans être vu au cœur des communautés et des foyers et ce meurtrier silencieux livre sa guerre de l'intérieur.

Dans le cadre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, l'ONU doit d'urgence élaborer une stratégie pour son « plan de bataille », faire appel à l'aide de ses alliés, recruter, former et équiper des troupes et allouer suffisamment de ressources pour pouvoir acculer et détruire l'ennemi. L'ONU demeure notre allié le plus fort dans cette guerre. Elle doit aussi consacrer davantage de ressources à cette guerre et rester déterminée à appuyer les jeunes jusqu'à la victoire.

On peut voir, dans ma déclaration, que le VIH/sida est l'un des obstacles les plus formidables à la réalisation de nos objectifs dans le cadre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, ainsi qu'au développement global des jeunes. Si le Lesotho a enregistré des progrès considérables dans ses efforts pour mettre en place les éléments fondamentaux nécessaires à l'amélioration de leurs moyens d'existence, les jeunes se heurtent à des problèmes importants en matière de développement, principalement en raison de la pandémie de VIH/sida. Dans un pays ayant l'un des taux d'infection les plus élevés – 30 % de la population selon des estimations récentes – les jeunes du Lesotho doivent relever un défi sans précédent. La pandémie, conjuguée à une profonde pauvreté et à une grande insécurité alimentaire, engendre un nouveau type de vulnérabilité, qui concerne la quasi-totalité des jeunes du Lesotho. La conséquence en est une désagrégation graduelle du tissu social et économique du Lesotho. La pandémie a des répercussions considérables sur les jeunes, en affaiblissant la famille et les mécanismes d'adaptation sociale.

Les jeunes traversent ainsi une crise complexe et manifeste dans les répercussions négatives qu'elle a sur leur développement et, en particulier, sur la réalisation du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Toutefois, le climat sociopolitique actuel dans la plupart des pays en développement est une occasion réelle de faire face aux défis qui se posent en matière de développement des jeunes tels que la pandémie de VIH/sida, la pauvreté et la faim, le chômage, la mondialisation et l'égalité entre les sexes.

Pour les pays en développement comme nous, l'idée de réaliser les objectifs du Programme d'action mondial pour la jeunesse n'est qu'un rêve. Notre rêve peut devenir réalité grâce à un appui et des investissements supplémentaires des Nations Unies et des pays développés.

Aujourd'hui, nous, les jeunes, vivons dans un monde fait par vous, les adultes, et par nos ancêtres. Lorsque vous prenez des décisions, pensez au monde que vous aimeriez laisser à l'avenir. Cette crise peut être transformée en chance à saisir. Faisons-en un cri de ralliement pour les jeunes pour vraiment changer les choses.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'État observateur du Saint-Siège.

**M. Dionísio** (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Ma délégation est heureuse de participer à cet important débat sur le Programme d'action mondial pour la jeunesse. On a dit un jour, avec désinvolture, que les jeunes gaspillent leur jeunesse, mais le Saint-Siège, quant à lui, se félicite que l'ONU continue d'accorder une grande importance aux jeunes.

Récemment, lors d'un rassemblement de centaines de milliers de jeunes à Cologne, en Allemagne, le Pape Benoît XVI a fait écho aux sentiments des jeunes du monde lorsqu'il a dit : « Nous sommes préoccupés par l'état du monde et nous demandons : où puis-je trouver mes repères de vie et quels sont les critères qui régissent une coopération responsable dans la construction de notre monde actuel et futur? » Les jeunes aspirent à la grandeur. Mais pour parvenir à la grandeur, ils doivent tenir compte des autres, et en particulier de ceux qui sont dans le besoin. Et ils ne peuvent pas non plus atteindre seuls à cette grandeur. Ils ont besoin de la direction et des ressources des gouvernements, de l'intérêt et de la coopération des organisations non gouvernementales et de la bonne volonté et du labeur de tous. Dans cette optique, ma délégation a suivi avec attention l'évolution de la situation depuis la mise en place, il y a 10 ans, du Programme d'action mondial pour la jeunesse, dont les 10 domaines d'action prioritaire concernent des questions de poids pour la vie des jeunes et de notre monde.

Le « Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 » du Secrétaire général (A/60/61) revient sur des éléments préoccupants qui ont encore des répercussions sur la vie des jeunes aujourd'hui. S'agissant de l'une de ces questions, ma délégation tient à réitérer sa position sur l'utilisation de l'expression « santé en matière de sexualité et de procréation » figurant dans le rapport. Ma délégation voit dans cette notion la promotion globale et intégrée de la santé des femmes, des

hommes, des jeunes et des enfants. Elle ne considère pas l'avortement ou l'accès à l'avortement comme l'une des dimensions de ce terme.

Le Saint-Siège continue également d'accorder une grande importance au rôle des jeunes dans l'économie mondiale, dans la lutte contre la pauvreté, pour l'éducation et l'emploi. Il y a actuellement plus de 196 000 établissements primaires et secondaires catholiques dans le monde qui dispensent un enseignement à plus de 51 millions d'enfants et de jeunes. En outre, il y a presque 1 000 universités, écoles supérieures et instituts d'enseignement catholique qui servent plus de 4 millions de jeunes adultes. Nous aidons les jeunes à recevoir l'éducation qu'ils méritent et les encourageons à aider les autres. L'éducation est un don qui se transmet.

*Le Président assume à nouveau la présidence.*

Pour ce qui est de la relation des jeunes avec la société, l'environnement, les loisirs et la participation, l'Église catholique, grâce aux activités de milliers de groupes de jeunes dans le monde, encourage les jeunes à prendre soin de soi, de l'environnement et de leurs pairs.

Près de 12 000 hôpitaux et autres institutions catholiques de soins de santé et de médecine préventive dans le monde s'efforcent de traiter des problèmes des jeunes exposés à des risques, notamment pour ce qui est de la santé, des stupéfiants, de la délinquance et de la discrimination à l'encontre des filles et des jeunes femmes. Les professionnels locaux qui travaillent dans ces institutions soutiennent le principe selon lequel toute vie humaine est sacrée, et que chaque personne a une valeur propre. Les jeunes font l'objet de soins car ils sont des membres précieux et vulnérables de la société.

L'aptitude à réaliser les objectifs spécifiques des 10 domaines d'activité prioritaires dépend de l'engagement pris à leur égard. Les tables rondes sur les jeunes ont appelé cela « des engagements qui comptent ». Nous savons que nous vivons dans un monde complexe et compliqué, et beaucoup de jeunes savent qu'un tel engagement présente trois exigences : la reconnaissance des besoins, en particulier dans les pays les plus pauvres du monde; la planification d'une intervention; et le suivi.

Le Saint-Siège encourage l'ONU à continuer à identifier les besoins des jeunes du monde entier, en

particulier les plus pauvres et les plus faibles d'entre eux. Il s'engage à nouveau à œuvrer de concert avec la communauté internationale pour élaborer des interventions réalistes, appropriées, immédiates et à long terme. L'édification d'un monde meilleur est le processus de toute une vie. Souvent, le voyage est très long, mais les jeunes comprennent bien que leur voyage ne fait que commencer. Et précisément parce qu'ils sont jeunes, ils ne font que commencer à préparer la voie à un avenir fructueux.

Chacun, quel que soit son âge, compte dans notre action commune pour édifier un monde où les jeunes se sentiront heureux et en sécurité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 3369 (XXX) de l'Assemblée générale du 10 octobre 1975, je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Organisation de la Conférence islamique.

**M. Husain** (Organisation de la Conférence islamique) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse adopté il y a 10 ans par l'Assemblée.

L'Organisation de la Conférence islamique (OCI) appuie sans réserve les initiatives prises par les gouvernements et les organisations non gouvernementales et intergouvernementales partout dans le monde pour commémorer le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Ce faisant, nous rappelons avec plaisir et fierté le rôle et la participation active des États membres de l'OCI à la rédaction et à l'adoption du Programme d'action, ainsi qu'à sa mise en œuvre aux niveaux national, régional et mondial.

Les résultats de ces initiatives sont aujourd'hui devant nous, explicités en détail dans le rapport du Secrétaire général (A/60/61) et décrits dans notre débat par des orateurs venus du monde entier, y compris des États membres de l'OCI.

Ce qui ressort de cet échange précieux d'idées et d'expériences, c'est que, si des progrès plus ou moins importants ont été réalisés dans les 10 domaines d'activité prioritaires sur lesquels porte le Programme d'action, il n'a pas été répondu aux espoirs suscités en 1995. En 2005, plus de 200 millions de jeunes vivent dans la pauvreté; 130 millions sont analphabètes; 88

millions sont au chômage; et – une chose que l'on n'avait peut-être pas entièrement prévue il y a 10 ans – 10 millions d'entre eux sont atteints du VIH/sida.

Nous n'avons d'autre choix que de partager l'avis du Secrétaire général, à savoir que, face à ces réalités difficiles et surprenantes, il apparaît on ne peut plus clairement qu'il importe de renouveler nos engagements envers les objectifs du Programme d'action mondial. En fait, tout semble indiquer qu'il faudrait même aujourd'hui ajouter aux 10 domaines d'activité prioritaires énoncés en 1995 cinq autres qui avaient été identifiés dans le Rapport mondial sur la jeunesse, 2003 (E/CN.5/2003/4), et dont l'Assemblée avait ensuite pris note dans sa résolution 58/133.

Nous voudrions saisir cette occasion pour appeler l'attention de l'Assemblée sur ce que fait actuellement l'OCI en faveur des jeunes. Premièrement, le Forum de la jeunesse de la Conférence islamique pour le dialogue et la coopération a été mis en place. Ce Forum, dont le siège est à Istanbul (Turquie), constituera notamment une source crédible d'informations et de conseils sur les questions de politique nationale à l'égard de la jeunesse, coordonnera les activités des organisations nationales de jeunesse des États membres de l'OCI et des communautés musulmanes des États non membres, et aidera à mettre en place des mesures de renforcement des capacités, y compris la formation de jeunes dirigeants à des activités de plaidoyer et à des fonctions organisationnelles.

Ces deux exemples devraient donner aux représentants une idée de l'attachement de l'OCI au bien-être et à l'épanouissement des jeunes. Cet attachement n'est pas un phénomène isolé, mais le reflet de l'accent mis par notre organisation sur la promotion des valeurs familiales islamiques et, dans ce contexte, sur les efforts visant à remédier aux besoins des divers composantes de la famille : hommes, femmes, enfants et jeunes.

En conclusion, nous croyons que c'est la famille – unité de base de la société – renforcée qui doit fournir les éléments nécessaires à l'épanouissement d'une société viable, saine, morale et économiquement stable. Elle doit également créer un environnement propice à une vie harmonieuse et productive pour tous les membres de la famille humaine, y compris les jeunes, auxquels incombera la responsabilité de créer

le village mondial vers lequel nous nous dirigeons en ce nouveau millénaire qui vient de commencer.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat pour cette séance consacrée à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/60/L.2, intitulé « Politiques et programmes mobilisant les jeunes », tel que révisé oralement.

La liste des nouveaux auteurs – de même que la liste des premiers auteurs – est impressionnante. Les pays suivants ont ajouté leur nom à la liste des auteurs du projet de résolution A/60/L.2 : Algérie, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Chine, Congo, Djibouti, Fidji, Gabon, Israël, Jamaïque, Malawi, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone et Ukraine.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/60/L.2, tel que révisé oralement?

*Le projet de résolution A/60/L.2, tel que révisé oralement, est adopté (résolution 60/2).*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à la représentante de la République bolivarienne du Venezuela, qui souhaite prendre la parole pour expliquer sa position sur la résolution qui vient d'être adoptée, je rappelle aux délégations que les explications de vote ou de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M<sup>me</sup> García-Matos** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : La République bolivarienne du Venezuela exprime de sérieuses réserves au sujet du paragraphe 7 de la résolution A/60/L.2, désapprouvant totalement qu'il y soit fait mention du document (résolution 60/1) de la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale que nous avons considéré comme nul et non avvenu. Nous demandons qu'il soit pris acte de ces réserves.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le seul orateur au titre des explications de position.

Je donne à présent la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la deuxième, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M<sup>me</sup> Shestack** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis exercent leur droit de réponse suite à la déclaration faite ce matin par le représentant de Cuba.

Le blocus commercial imposé à Cuba par les États-Unis est une question bilatérale dont l'Assemblée générale n'a pas à être saisie. En appelant l'attention sur cette question, Cuba cherche uniquement à imputer aux États-Unis l'échec des politiques économiques du régime communiste et à détourner les regards de son bilan en matière des droits de l'homme.

Rappelons-nous que les États-Unis sont la plus grande source d'aide humanitaire pour Cuba. Il ne doit y avoir aucun doute à ce sujet. Le fait que les Cubains soient sans emploi ou aient faim est la conséquence des échecs du gouvernement en place. Ce gouvernement n'a en aucune façon manifesté le désir d'engager la moindre réforme économique ou politique qui conduirait à un changement démocratique et à l'instauration d'une économie de marché. Cet exemple de mauvaise gestion économique est la raison pour laquelle ce pays, qui, il y a 45 ans, affichait un revenu par habitant égal à celui de l'Espagne, est de nos jours l'un de ceux qui connaissent la plus grande détresse économique en Amérique latine.

Le Gouvernement cubain n'est pas une victime, comme il l'affirme. Au contraire, il est un tyran qui punit implacablement quiconque ose avoir une opinion divergente de la sienne. Castro s'est fermement opposé à la moindre ouverture politique et continue de refuser aux Cubains l'exercice des droits et libertés fondamentales consacrés dans la Déclaration des droits de l'homme. Pour notre part, nous ne pouvons approuver l'ouverture économique avec un pays qui affiche un bilan économique et politique aussi exécrationnel.

**M<sup>me</sup> Thomas** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Cuba n'essaie pas de se décharger de ses responsabilités sur les États-Unis. En réalité, ce sont les États-Unis eux-mêmes qui se rendent coupables de fautes. Ils n'ont pas besoin de notre aide. Ils sont coupables de bafouer les résolutions adoptées par cette Assemblée depuis

maintenant 13 ans pour demander la levée du blocus. Ils sont coupables de promulguer à l'encontre de Cuba de nouvelles lois extraterritoriales qui ne font que durcir le blocus et de les appliquer avec acharnement.

Dans la Cuba prospère d'avant le 1<sup>er</sup> janvier 1959, dont parle la représentante des États-Unis, deux millions de personnes, soit 40 % de la population, étaient analphabètes, un demi-million d'enfants n'étaient pas scolarisés, 10 000 enseignants étaient sans emploi, et le chômage touchait 24 % de la population, essentiellement les jeunes. C'était la Cuba où les marins nord-américains enivrés traînaient dans les rues de La Havane, profanant nos monuments nationaux. C'était la Cuba de Fulgencio Batista, assassin et tortionnaire d'étudiants avec la complicité tacite des dirigeants nord-américains de l'époque.

La délégation des États-Unis tente de convaincre cette assemblée que le blocus sert uniquement d'excuse à Cuba pour justifier ses problèmes. Elle cherche à s'ériger en juge et en accusateur de mon pays, alléguant d'une carence de démocratie et nous accusant de violations des droits de l'homme. Non contente de méconnaître les progrès mondialement reconnus que Cuba a accomplis dans le domaine social, ainsi qu'au profit de la jeunesse et de l'enfance, elle ment de nouveau aux représentants de cette auguste assemblée en affirmant que le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba relève d'une question bilatérale.

Seul un esprit raciste, fasciste, omnipotent, orgueilleux et, de surcroît, perturbé comme celui de l'actuel Président des États-Unis, M. Bush, est capable de maintenir cet embargo criminel contre Cuba. La politique du blocus représente, dans la pratique, une véritable guerre économique que les États-Unis livrent contre mon pays depuis plus de 40 ans en recourant à toutes les extrémités éthiques, morales ou juridiques, concernant les obligations des États relevant du droit international régi par les Nations Unies.

Jamais un pays n'a été exposé de cette manière à la menace constante d'un puissant voisin aspirant à le dominer et à l'annexer depuis plus de deux siècles. Ils sont à court d'excuses pour justifier le maintien de ce blocus criminel et d'autres mesures hostiles à Cuba. Voilà pourquoi ils s'accrochent à la question des droits de l'homme, qu'ils nous accusent de bafouer. Elle leur sert de feuille de vigne.

Le monde sait que, depuis 46 ans, Cuba est une épine au pied pour la seule superpuissance mondiale, les États-Unis, qui, à la moindre irritation, n'hésitent pas à recourir à la désinformation, au chantage et aux pressions. Cependant, l'épine personnalisée par Fidel Castro reste intacte et toujours plus robuste.

Nul n'ignore ici ce que la délégation des États-Unis s'évertue à faire au nom de son gouvernement : jeter le discrédit sur Cuba parce que nous nous élevons inlassablement contre l'iniquité de l'ordre mondial impérialiste; parce que nous défendons sans faillir notre indépendance et souveraineté; et parce que nous avons décidé de suivre notre propre chemin en rejetant toute ingérence extérieure. Tout cela parce que nous offrons un exemple de démocratie véritablement participative et populaire; un exemple de succès en termes d'éducation, de santé, de plein emploi et de justice sociale pour tous, et ce malgré l'odieuse blocus dont notre peuple pâtit depuis trop longtemps; et un exemple de solidarité et de partage avec les laissés-pour-compte du monde entier.

Le Gouvernement des États-Unis est bien le dernier qui ait l'autorité morale requise pour parler ainsi de Cuba et des autres pays représentés dans cette salle. Le Gouvernement qui accuse aujourd'hui Cuba est celui-là même qui fait périr ses jeunes à des milliers de kilomètres de ses frontières, dans des guerres qu'il a engagées pour justifier ses mensonges désormais reconnus comme tels par la communauté internationale. C'est ce Gouvernement qui a orchestré et effectué le bombardement de plusieurs villes. Le Gouvernement qui accuse aujourd'hui Cuba est celui-là même qui n'a pas su prendre à temps les mesures nécessaires pour prévenir le désastre provoqué par l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans.

Cela fait longtemps que nous avons appris à Cuba à maintenir notre dignité aussi haut que les palmiers, et ce pour toujours. Jamais Cuba ne renoncera à la lutte, ne se rendra, ne fera de concession ou ne cessera de faire entendre sa voix. Nous serons toujours aux côtés de ceux qui ne cèdent pas, de ceux qui restent fidèles à leurs idées et à leurs principes, de ceux qui ne renoncent pas à leur rêve de justice pour tous dans un monde meilleur.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais à présent dire quelques mots de conclusion en ma qualité de Président de l'Assemblée générale.

Les journées d'hier et d'aujourd'hui ont été marquées par la présence de nombreux représentants des générations présentes et futures dans cette salle. Je ne me réfère pas seulement à ceux qui représentent ici les organisations de défense de la jeunesse dans leur pays mais également aux représentants des gouvernements. À cet égard, je félicite tout particulièrement la délégation du Togo pour sa participation assidue aux discussions. Je me réjouis de voir que tant de participants sont toujours dans cette salle alors qu'il est pratiquement 19 heures. C'est bon signe et je vous en suis très reconnaissant.

Les participants ont également évoqué à l'ONU la présence et la situation des jeunes à travers le monde, qui sont si vulnérables dans les conflits, qui sont exposés à la maladie, à la pauvreté au moment où tant d'actions immorales rendent les enfants victimes, notamment les enfants soldats. Nous faisons également face à la traite des personnes, qui est, comme nous le savons, une forme d'esclavage moderne.

Nous n'avons pas seulement accueilli des jeunes représentants de la jeunesse dans cette salle mais également la réalité de la situation de nombreux jeunes dans le monde. C'est un événement important et effectivement revitalisant pour l'Organisation au moment où elle s'engage dans la réforme en se tournant vers l'avenir.

Nous devons renforcer le multilatéralisme; nous devons renforcer la coopération internationale; nous devons renforcer la solidarité internationale. Les jeunes ont un rôle important à jouer à cet égard. J'espère qu'ils transmettront à leur pays un message de coopération internationale, un message en faveur du renforcement de cette Organisation et un message de solidarité internationale. J'espère également qu'ils ont créé des réseaux entre eux. Les relations entre les êtres humains sont extrêmement importantes, même sur le plan de la diplomatie. Et j'espère que ce réseau permettra à nos jeunes participants de rester proches les uns des autres une fois qu'ils auront quitté ces lieux.

Sur ces considérations, je remercie tous les participants d'avoir fait de ces deux journées de l'Assemblée générale un événement tout à fait spécial, au début de ma présidence. Je leur souhaite un bon voyage retour dans leurs pays – pays qu'ils ont si bien représentés – et beaucoup de chance pour l'avenir.

L'Assemblée générale a ainsi terminé ses séances consacrées à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà et cette phase de l'examen du point 62.

### **Programme de travail**

**Le Président** (*parle en anglais*): Avant de poursuivre, je voudrais informer les membres que le document A/INF/60/3/Rev.1, qui contient le programme de travail et le calendrier révisés des séances plénières pour les mois d'octobre, novembre et décembre, a été publié ce matin. Puis-je rappeler aux membres que les listes d'orateurs pour les points de

l'ordre du jour énumérés au document A/INF/60/3/Rev.1 sont ouvertes?

En outre, je voudrais annoncer les activités suivantes. La Conférence des Nations Unies pour les annonces de contribution aux activités de développement du Programme alimentaire mondial, pour l'année 2005, aura lieu le vendredi 11 novembre dans la matinée. Les annonces de contributions volontaires aux programmes de 2005 de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient aura lieu le lundi 5 décembre dans la matinée. Les membres sont priés de consulter le *Journal* pour de plus amples détails sur ces activités.

*La séance est levée à 18 h 55.*